

Le président **Tebboune** prête serment au palais des nations

L'investiture s'est déroulée en présence du Chef d'Etat Abdelkader Bensalah, du Président du Conseil de la Nation par Intérim Goujl, le président de l'APN, Slimane Chenine, le Premier Ministre Nourredine Bedoui, le vice ministre de la Défense nationale, Le chef d'Etat Major de l'ANP, le Général du Corps d'Armée Ahmed Gaid Salah, des membres du gouvernement, des Personnalités nationales, des Hauts cadres civils et militaires, des représentants du mouvement associatif ainsi que des représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie ainsi qu'en présence des quatre candidats à la présidentielle du 12 Décembre. Le président élu a prêté serment devant le président de la Cour Suprême, conformément à

l'article 89 de la Constitution qui stipule que «le Président de la République prête serment devant le peuple et en présence de toutes les hautes instances de la nation, dans la semaine qui suit son élection. Il entre en fonction aussitôt après sa prestation de serment» et la passation de pouvoir, a tenu à rappeler sur place, le président de la Cour Suprême.



Amendement de la Constitution

Dans les « **prochaines semaines** », annonce le Président de la République



Dans son premier discours en tant que chef d'Etat, après son investiture, Abdelmadjid Tebboune a annoncé Jeudi, qu'il procédera à la révision de la Constitution « dans les prochains mois plutôt dans les prochaines semaines », car la Constitution constitue la pierre triangulaire dans la construction de la république. « La réforme de la Constitution est l'une des revendications du mouvement populaire », a-t-il affirmé. La nouvelle mouture consoliderait le principe de la limitation de la durée du mandat présidentiel soit un seul mandat,

qui ne sera renouvelé qu'une seule fois et restreindrait les prérogatives du chef de l'Etat. « Cela permettra d'immuniser le pays de toute autocratie, et de créer un équilibre entre les autres pouvoirs », a assuré le Chef d'Etat. La nouvelle mouture permettra notamment de protéger les libertés individuelles, la liberté d'expression et consacrera le droit de manifester. En outre, le Chef d'Etat a annoncé, la moralisation de l'action politique et la réhabilitation des institutions de l'Etat, à travers une nouvelle loi électorale notamment les conditions relatives.



Le Président **Tebboune**

décerne la médaille de l'Ordre de mérite national du rang "Sadr" à **Bensalah** et **Gaid Salah**

Le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a décidé de décerner deux ordres honorifiques, à savoir l'Ordre national du Mérite « Sadr », au Chef de l'Etat Abdelkader Bensalah, ainsi qu'au Chef d'Etat Major de l'ANP, le Général du Corps d'Armée Ahmed Gaid Salah à titre exceptionnel. Dans son discours d'investiture, le président élu, a affirmé que le chef de l'Etat est honoré « compte tenu des efforts qu'il a déployés durant toute la période de sa présidence, ce qui a permis la pérennité de l'Etat et de ses institutions ». Le président de la république a également rendu un vibrant hommage notamment à l'institution militaire et son Haut Commandement, pour les efforts consentis « dans un délai limité », pour l'organisation des élections libres et transparentes « Je rend hommage notamment au moudja-

hid Ahmed Gaid Salah, pour son rôle dans la préservation de la souveraineté et la stabilité du pays. L'ANO était un rempart contre l'ingérence et les complots contre l'unité du pays », a assuré le Prési-

dent Tebboune. Il a également mis en avant, l'accompagnement de l'Armée au Hirak populaire, pour la satisfaction de ses revendications.



Statut général des personnels militaires : la loi organique publiée au Journal officiel

La Loi organique n 19-11 du 11 décembre 2019, complétant l'ordonnance n 06-02 du 28 février 2006 portant statut général des personnels militaires, vient d'être publiée au Journal officiel de la République algérienne démocratique et populaire.

Ladite loi est ainsi complétée par un article 30 bis stipulant que "sans préjudice des dispositions des articles 81, 83 et 91 de la loi organique n 16-10 du 25 août 2016 relative au régime électoral, le militaire de carrière admis à cesser définitivement de servir dans les rangs de l'Armée nationale populaire, ne peut, avant l'écoulement d'une période de cinq (5) années depuis la date de la cessation, exercer une activité politique partisane ou se porter candidat à toute autre fonction politique électorale".

La loi portant statut général des personnels militaires avait été adoptée le 28 novembre dernier par le Conseil de la nation, lors d'une plénière présidée par Salah Goudjil, président par intérim du conseil en

présence du ministre des Relations avec le Parlement, Fethi Khoulil, et de membres du Gouvernement.

A l'issue de l'adoption, M. Khoulil avait déclaré que ce texte de loi qui "s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer notre système législatif, constitue un appui pour le consolidation de l'Etat des institutions de par les dispositions qu'il contient, tendant essentiellement à préserver la place de l'ANP dans notre société et à tenir cette institution loin de tous les tiraillements politiques ou partisans".

Ce texte "met les militaires à l'abri de tout ce qui pourrait attenter à l'unité nationale ou à la stabilité de l'institution de l'armée", a-t-il ajouté estimant que son adoption par les sénateurs se veut "une expression explicite du soutien des représentants du peuple à leurs institutions constitutionnelles".

La Commission des Affaires juridiques au Conseil de la nation avait valorisé, pour sa part, le contenu de ce texte de loi à même de "renforcer la place de l'ANP parmi les ins-



tutions constitutionnelles de l'Etat et préserver son image honorable au vue de la mission qui lui est assignée, notamment la défense de la souveraineté nationale, l'unité et l'intégrité territoriale du pays ainsi

que la protection de ses espaces terrestre, aérien et maritime".

Auparavant, le même texte avait été adopté le 14 novembre dernier par les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une

séance plénière à l'issue de laquelle M. Khoulil avait souligné que cette loi "permet aux militaires d'être à l'abri de tout ce qui pourrait attenter à l'unité nationale ou à la stabilité de l'institution de l'armée".

Plusieurs personnes arrêtées pour différents délits dans 6 wilayas



Plusieurs personnes ont été arrêtées pour différents délits à travers six wilayas du pays lors d'opérations menées par des éléments de la Gendarmerie nationale, indique mardi un communiqué de ce corps de sécurité. A Sétif, les gendarmes du groupement territorial de cette wilaya, agissant sur renseignements, ont interpellé deux personnes à bord d'un véhicule, en possession d'un fusil de chasse de calibre 12, détenu illégalement, ainsi que la somme de 125.000 DA, précisant que ces deux individus, demeurant tous deux à Beida-Bordj, ont été interpellés lors d'un point de contrôle dressé sur la RN.77, reliant Sétif à Batna, au lieu-dit Sekakla, commune de Bazer-Sakra. Par ailleurs, les gendarmes du groupement territorial de Médéa ont interpellé deux personnes, lors d'une patrouille au centre ville de la localité de Bougezoul, à bord d'un véhicule, transportant 4.600 paquets de cigarettes de différentes marques étrangères et locales, avec 1.000 paquets de papiers de tabac à chiquer (massa), sans registre de commerce ni factures.

De leur côté, les gendarmes du groupement territorial d'Ain-Defla, agissant sur renseigne-

ments, ont interpellé 6 personnes lors d'un point de contrôle dressé sur la RN.65, reliant Aïn-Defla à Tissemsilt à la sortie nord de la commune d'El-Hassania, qui transportaient à bord de deux véhicules, 1.775 bouteilles de boissons alcoolisées de différentes marques, destinées à la vente clandestine.

A Batna et agissant sur renseignements, les gendarmes du groupement territorial de cette wilaya ont interpellé, lors d'un point de contrôle, une personne à bord d'un véhicule, en possession de 4,82 kg d'or non poinçonné, alors qu'à Mascara, des gendarmes ont interpellé une personne demeurant à la localité de Bouguirat (Mostaganem), transportant à bord d'un camion semi-remorque, 300 quintaux de farine, sans registre de commerce ni factures.

Dans la wilaya de Souk-Ahras, les gendarmes du groupement territorial ont interpellé une personne, demeurant à la localité de Boukhadra (Tébessa), lors d'un point de contrôle, alors qu'il transportait à bord d'un fourgon, 50 ballots de friperie, en provenance de la contrebande.

Karima.J

GN: 3 personnes arrêtées et plus de 2.000 comprimés de psychotropes saisis

Trois personnes ont été arrêtées et plus de 2.000 comprimés de psychotropes ont été saisis par les éléments de la Gendarmerie nationale dans plusieurs régions du pays, dans le cadre de la lutte contre la criminalité, indique mercredi un communiqué de la Gendarmerie nationale. A Alger, une personne a été interpellée en possession de quatre comprimés de psychotropes et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes enquêteurs ont saisi dans le domicile parental du mis en cause, 1.074 comprimés de psychotropes de différentes marques. Dans le même cadre, une personne a été interpellée en possession de 1.000 comprimés de psychotropes, lors d'un point de contrôle au ni-



veau de la RN 35 reliant Aïn Témovent à Tlemcen, note la même source.

Par ailleurs, une personne a été arrêtée à Relizane pour détention illégale d'armes et de munitions et infraction à la législation de changes.

Le mis en cause a été interpellé à Oued R'hiou à bord d'un véhicule en possession d'une arme de confection artisanale avec sept cartouches de calibre 16, ainsi que des sommes de 5.091 euros et 38.000 DA, précise le communiqué.

Un élément de soutien aux groupes terroristes arrêté à Oum El Bouaghi

Un élément de soutien aux groupes terroristes a été arrêté jeudi à Oum El Bouaghi par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire, a indiqué vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 19 décembre 2019 à Ain Beida, wilaya d'Oum El-Bouaghi/5ème RM, un élément de soutien aux groupes terroristes", a précisé la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement combiné de l'ANP, en coordination avec les services des Douanes algériennes, a intercepté, à Nâama/2ème RM, deux narcotrafiquants et saisi 87 kilogrammes et 500 grammes de kif traité, alors que d'autres détachements ont arrêté, à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam/6ème RM et Djanet/4ème, 82 individus et saisi trois véhicules tout-terrain, 57 groupes électrogènes, 37 marteaux piqueurs et 13 téléphones porta-



bles, tandis que des tentatives de contrebande de 16.894 litres de carburant ont été déjouées à Souk-Ahras, Tébessa et El Taref/5ème RM.

Dans le même contexte, des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté à El Oued/4ème RM et Relizane/2ème RM, quatre individus et saisi 19.698 unités de différentes boissons à bord d'un

camion ainsi que 497 comprimés psychotropes à bord d'un véhicule touristique.

Par ailleurs, des garde-côtes ont arrêté, à Jijel/5ème RM, deux plongeurs sans autorisation et saisi des équipements de plongée et de pêche sous-marine, tandis que 15 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen et Béchar.

Grand angle : Un scénario connu d'avance

Que ce soit pour des raisons climatiques ou de conflits, de famine, de fuite, des pandémies ou de persécutions, le drame des réfugiés demeure le même.

. Un lot trop lourd à porter, fait de déracinement et d'oïseté, de peur et de désespoir. Ils étaient 71 millions de déplacés en 2018 et tous partageaient en commun des perspectives sombres, accentuées par des calculs mercantiles des pays riches. Un an après l'adoption par les Nations unies d'un pacte mondial sur les réfugiés, censé apporter une réponse collective aux mouvements massifs de déplacés, le constat n'a pas changé. Les images des flots humains transbordés par des navires humanitaires, pour les plus chanceux, ou de cadavres flotants au gré des courants marins, reviennent très souvent au devant d'une actualité qui frémit beaucoup plus longtemps aux fluctuations d'un baril de pétrole ou de chute d'actions d'une multinationale que pour la vue de corps, sans vie, vomis par la mer. Devant cette tragédie planétaire, mais tellement récurrente qu'elle n'émeut pas grand monde, le SG de l'ONU a appelé la communauté internationale, réunie à Genève pour le pre-

mier Forum mondial sur les réfugiés, à en faire « beaucoup plus pour assumer collectivement » la charge des déplacés, plus nombreux que jamais. « Il est temps de répondre plus équitablement aux crises des réfugiés en partageant les responsabilités », a déclaré, ce mardi, Antonio Guterres en ouverture de cette rencontre. La question du partage de la charge des réfugiés divise pays riches et émergents. Les pays pauvres ou en voie de développement, qui accueillent 80% des réfugiés dans le monde, s'estiment livrés à eux-mêmes face à ce lourd fardeau qui impacte leur économie déjà fragile et leur société rongée par le marasme et un mal-être de plus en plus pesant. En 1951, la convention de Genève, puis le protocole de 1967 avaient reconnu l'obligation légale des Etats membres d'accueillir les réfugiés. « Mais le sujet de la coopération internationale et du partage des charges faisaient défaut dès le départ », reconnaît Volker Türk, haut commissaire assistant en charge de la protection. La question du nerf de la guerre divise et chacun se renvoie la balle transformant chaque disparu en une bénédiction pour les comptes. Les défis restent immenses, a rappelé l'ONG



Oxfam : La « responsabilité » de l'accueil des réfugiés « est injustement mise sur certains des pays les plus pauvres ». « Des millions de réfugiés vulnérables sont en danger ou maintenus dans l'incertitude parce que de nombreux pays refusent de prendre leur part de responsabilité », a insisté un responsable d'Oxfam, Danny Sriskandarajah.

Le Forum, qui a vocation à se tenir tous les quatre ans, se veut une déclinaison concrète du Pacte signé à l'ONU, non contraignant lui aussi et qui comportait quatre objectifs principaux : alléger les pressions exercées sur les pays d'accueil, accroître l'autonomie des réfugiés, générer des solutions faisant appel à des pays tiers, favoriser le retour

en sécurité des réfugiés dans leur pays d'origine. Au coin de la salle, la soixantaine de réfugiés conviée à ce rendez-vous écoutent, sans grande conviction, les scénarii qui détermineront la copie finale du film de leur vie, dont l'issue est jouée d'avance.

M. T.

M. Benallegue DG de Tala Assurances : « nous tablons sur une croissance de 5% »



Les assurances de personnes, créées effectivement en 2011, peinent à effectuer leur décollage. Interrogé hier, en marge d'un séminaire tenu à Alger par TALA Assurances, le PDG de la CAAT confirme ce constat, précisant que ce type d'assurance représente environ 10% de l'activité globale, tandis que sa part à l'échelle mondiale est de 54%.

S'appuyant sur ces statistiques, Youcef Benmicia préconise de doubler d'efforts et se situer, au moins, dans les 20 à 30%, comme c'est le cas pour les pays émergents. La compagnie qu'il dirige, faut-il le souligner, a réalisé plus de 24 milliards de dinars de chiffre d'affaires en 2018, soit une croissance de 4,3% par rapport à 2017. En matière de gestion des sinistres, les indemnités versées par la compagnie, durant la période considérée, ont atteint 12 milliards de dinars. Pour sa part, Mohamed El-Amine Benallegue, DG de Tala Assurances, souligne que « nous tablons sur un taux de croissance de 5%, avec un chiffre d'affaires en hausse de 1.1 milliard par rapport à l'année dernière ». À propos de l'intégration des dossiers de la retraite complé-

mentaire, le même responsable affirme que la souscription peut s'effectuer de façon individuelle, précisant qu'il y a un âge, pour les personnes en vie, à partir duquel il y a le service, soit de la rente, soit du capital. En cas de décès, « d'autres aspects permettent aux ayant droit d'en bénéficier », dit M. Benallegue, il relevant les projets lancés récemment, dont la modernisation du système d'information qui assure une meilleure traçabilité de l'information et permet de personnaliser les prestations. Pour les nouveautés, TALA Assurance n'en est pas à sa première. Il est question de remboursements liés au manquement de correspondance, à l'annulation du voyage, au retard de livraison de bagages de plus de 12 heures. Viennent s'ajouter des promotions pour les touristes qui se rendent en Tunisie. D'autres destinations y seront concernées. Créée en octobre 2010, TALA Assurances, détenue à 55% par la CAAT, à 30% par le Fonds national d'investissement et à 15% par la BEA, dispose aujourd'hui de 15 agences directes, de 100 agences CAAT et de 20 courtiers.

F.I.

Diplomatie : Accréditation du nouvel Ambassadeur de l'Algérie auprès de l'Unesco

M. Salah Lebdioui a présenté, jeudi, à Mme Audrey Azoulay, directrice générale de l'UNESCO, les Lettres de Cabinet l'accréditant en qualité d'Ambassadeur délégué permanent de l'Algérie auprès de cette organisation, a annoncé vendredi l'Ambassadeur d'Algérie en France. M. Lebdioui a saisi cette opportunité pour rappeler l'attachement de l'Algérie au multilaté-

ralisme et exprimer la volonté de notre pays de raffermir ses relations de coopération avec l'UNESCO dans ses domaines de compétence notamment l'éducation, la culture et les sciences. La Directrice générale de l'Unesco a réitéré la disponibilité de l'Organisation à étudier avec la partie algérienne les moyens destinés à apporter son concours à la préservation et à la sauvegarde des sites

du patrimoine mondial comme la Casbah d'Alger. L'entretien a également permis d'évoquer les perspectives de coopération dans le domaine du patrimoine immatériel à travers le Centre régional d'Alger pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique ainsi que l'inscription prochaine du dossier multinational du couscous sur la liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité.

Le président de la République. nomme Sabri Boukadoum Premier ministre par intérim

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a nommé jeudi le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, Premier ministre par intérim, et chargé les membres de l'actuel Gouvernement de poursuivre leurs missions de gestion des affaires courantes, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu ce jeudi 19 décembre 2019 au siège de la Présidence de la Répu-



blique, M. Sabri Boukadoum, ministre des Affaires étrangères, qu'il a nommé Premier ministre par intérim. Le Président de la République a également chargé les

membres de l'actuel Gouvernement de poursuivre leurs missions de gestion des affaires courantes", précise le communiqué de la Présidence de la République.(APS)

Noureddine Bedoui présente sa démission au président de la République

Le premier ministre, Noureddine Bedoui a présenté jeudi sa démission au Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

"Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a reçu ce jeudi 19 décembre au siège de la Présidence de la République, le Premier ministre M. Noureddine Bedoui qui lui a présenté sa démission, qui a été acceptée", précise le communiqué. (APS)



Mondial de Vovinam Viet Vodao : 9 nouvelles médailles pour les Algériens, dont deux or

La sélection algérienne de Vovinam Viet Vodao a engrangé neuf nouvelles médailles (2 or, 5 argent et 2 bronze) lors de la troisième journée des Championnats du monde de la discipline, qui se déroulent du 16 au 22 décembre 2019 à Phnom Penh, au Cambodge.

La première breloque en métal précieux a été décrochée par la sélection (seniors/messieurs) dans l'épreuve du self défense avec armes (par équipes). Elle est composée du quatuor: Abidat Chems-Eddine, Ouanoughi Hocine, Haroun Sid-Ahmed et Benzekhroufa Mahdi.

La deuxième médaille d'or, quant à elle, a été l'œuvre de l'équipe mixte, composée d'Ameddas Lydia, Boudjemai KENZA et Bouhraoua Sonia chez les dames, et Benhadj Djilali, Ouanoughi Hocine et Abidat Chems-Eddine chez les messieurs.

Cette moisson a été bonifiée par cinq médailles d'argent, œuvres de

Chouaib Kerbouche et Bouhraoua Sonia, chacun en individuel, ainsi que par les tandems Khichane Mohamed - Adel Timtouacine en messieurs et Ameddas Lydia - Boudjemai KENZA chez les dames, au moment où la cinquième médaille d'argent a été remportée par la sélection (seniors/messieurs). Enfin, les deux médailles de bronze ont été glanées respectivement par Ameddas Lydia et Ouahab Farès, portant à 19 le total des médailles récoltées jusqu'ici : 8 or, 5 argent et 6 en bronze.

Mercredi, lors de la première journée de compétition, la sélection algérienne avait décroché quatre médailles (3 or et 1 en bronze), avant de faire un peu mieux le jeudi, lors de la deuxième journée de compétition, en glanant six nouvelles médailles (3 or et 3 bronze), portant ainsi son total à dix unités : 6 or et 4 bronze.

"Le niveau a été très élevé lors de cette troisième journée et c'est ce qui explique le fait que nous



n'avons réussi à moissonner que deux nouvelles médailles d'or" a indiqué le président de la Fédération algérienne de Vovinam Viet Vodao, Mohamed Djouadj, ayant expliqué au passage que "Chouaib

Kerbouche a été blessé en finale" du Kumité et il souffrait tellement "qu'il n'a pas pu finir le combat", d'où le fait qu'il se soit finalement contenté de la médaille d'argent. Au total, 19 athlètes représentent

l'Algérie dans cette 6e édition des Championnats du monde de Vovinam Viet Vodao, dont quatre filles, et sous la houlette des entraîneurs Kamel Lounes, Boualem Keriati et Othmane Djelloudi.

Rougeole: les parents "plus sensibilisés" sur la vaccination de leurs enfants



Les parents sont "plus sensibilisés" actuellement quant à la nécessité de faire vacciner leurs enfants contre la rougeole, a assuré, mercredi à Alger, le président de la Société algérienne de Pédiatrie, le Pr Abdelatif Bensenouci, insistant sur la "dangerosité" de cette pathologie infantile.

"Cette année, les parents sont plus sensibilisés sur l'importance de la vaccination. Ils ont compris qu'il fallait se remettre à faire vacciner leurs enfants par exemple contre la rougeole, à la suite des cas de décès enregistrés en 2018", a déclaré à l'APS, le Pr Bensenouci en marge du 40^e Congrès national de pédiatrie.

Le spécialiste a précisé que les jeunes couples étaient jusque-là "réticents" à faire vacciner leur progéniture en raison du fait qu'"ils n'ont pas connu les conséquences de cette pathologie dévastatrice par le passé". Ce qui les a amenés, a-t-il poursuivi, à adopter une attitude d'optimisme béat" alors que cette maladie "peut être très grave".

Et d'argumenter en se référant aux données de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) selon lesquelles 5000 décès ont été enregistrés pour la seule année 2018 en République démocratique du Congo, rappelant que l'Algérie en a comptabilisé 16 cas durant la même année.

S'agissant de l'ordre du jour de cette rencontre de deux jours, le président de

la Société savante a expliqué que celle-ci s'inscrit dans le cadre de "la formation continue" des jeunes pédiatres notamment, et abordera des thématiques comme les encéphalites aiguës, lesquelles représentent un "problème majeur de santé publique".

Tout aussi fréquents, les accidents domestiques seront également débattus par les participants, a-t-il ajouté, notant que "la plupart des accidents mortels surviennent à domicile", en raison de la proximité des enfants avec les produits caustiques, les médicaments, les ustensiles de cuisine et articles électroménagers en usage entraînant des brûlures et autres électrisations, etc.

"Le domicile est l'endroit le plus dangereux pour l'enfant car celui-ci est toujours dans l'entourage de la maman", observe-t-il, insistant sur l'importance pour les médecins de "sensibiliser" cette dernière sur "la vigilance" à observer pour éviter ce type d'accidents, tout en déplorant "l'inexistence" de données chiffrées sur l'ampleur de ce problème.

Outre ces questions, le congrès abordera des pathologies tout aussi récurrentes, à savoir les affections respiratoires aiguës, les rhinopharyngites, les otites, les bronchiolites, a indiqué le Pr Bensenouci, notant qu'une "épidémie" concerne actuellement ces dernières et qu'il est préconisé de la "traiter car pouvant être grave".

Sport-Solidarité: convention de partenariat pour la prise en charge des jeunes défavorisés

Une convention de partenariat pour la prise en charge et le suivi des jeunes talents défavorisés dans le milieu sportif a été signée mercredi par le Ministre de la Jeunesse et des Sports Abderaouf Bernoui et son homologue de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia.

Cette convention, également élargie aux personnes âgées, a pour objectif d'accompagner le développement et l'épanouissement des jeunes talents dans les établissements consacrés à cette frange de la so-

ciété.

La Ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia a estimé que ce partenariat permettra aux jeunes évoluant notamment dans les établissements de protection de l'enfance, de bénéficier des infrastructures sportives à travers tout le territoire national.

"Cette collaboration avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports vise à concrétiser l'égalité des chances entre toutes les franges de la société, et la prise en charge des enfants défavorisés dès leur

plus jeune âge, dans le but d'en faire des champions dans le futur", a-t-elle déclaré.

Abderaouf Bernoui a quant à lui souligné l'importance de cette collaboration concernant les athlètes de handisport, qui sont des pourvoyeurs de médailles dans les compétitions internationales.

"Il est important de donner des chances égales à tous les Algériens. Cette convention nous permettra également de prospecter des jeunes talents susceptibles d'être de futurs champions", a assuré le ministre.

A. I.

Conférence ICEEA: appel à renforcer le soutien financier accordé à la recherche scientifique

Les participants à la 4e conférence internationale sur le génie électrique et application de contrôle (ICEECA) ont plaidé mercredi à Constantine pour le renforcement du soutien financier consacré à la recherche scientifique en vue d'encourager et valoriser les travaux et les œuvres dans ce domaine.

Experts et observateurs, ayant animé la deuxième journée de la 4e conférence internationale, ouverte mardi au campus Tidjani Hadam de l'université des frères Mentouri (Constantine 1), ont unanimement insisté sur l'accompagnement des chercheurs dans leurs parcours pour une meilleure élaboration de leurs œuvres et travaux scientifiques.

"Il est impératif aujourd'hui de fournir les moyens financiers, matériels et technologiques nécessaires, en sus de l'intensification de la mobilité scientifique, qui permettent l'acquisition de nouvelles expériences et l'enrichissement des sources documentaires", a



relevé un des fondateurs de la conférence internationale, Sofiane Bououden, spécialisé dans le domaine des énergies renouvelables, l'électronique de puissance et l'automatisme. Il a argumenté que les travaux des chercheurs algériens bénéficient ces dernières années "d'une reconnaissance internationale quant à leur qualité et utilité", soulignant l'importance de conforter cet acquis.

Plusieurs communications orales se rapportant aux domaines des énergies renouvelables le contrôle des systèmes, les télécommunications, le génie électronique, l'intelligence artificielle, l'automatisme et la robotique ont été présentées au cours des travaux de la deuxième journée l'ICEECA qui sera clôturée jeudi par la présentation d'une série de recommandations.

Les modalités d'intégration des bénéficiaires des dispositifs d'aide à l'insertion des diplômés fixées

Un décret exécutif portant intégration des bénéficiaires des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle et à l'insertion sociale des diplômés a été publié dans le dernier numéro du Journal officiel.

Le présent décret fixe les modalités d'intégration, à titre exceptionnel, des bénéficiaires du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle et du dispositif d'insertion sociale des jeunes diplômés dans les institutions et administrations publiques.

"Les concernés doivent être en activité dans les institutions et administrations publiques à la date du 31 octobre 2019", stipule l'article 2 précisant que ces derniers seront intégrés dans les grades de fonctionnaires en qualité de stagiaires, ou de contractuels à durée indéterminée dans des emplois correspondant à leurs qualifications.

Titularisés et reclassés conformément à la réglementation en vigueur, l'intégration des bénéficiaires s'étalera sur trois ans (2019, 2020 et 2021) et s'effectuera sur les postes budgétaires réservés à cet effet.

Selon l'article 4, les bénéficiaires doivent aussi répondre, outre aux conditions générales d'accès à un emploi public, aux conditions statutaires exigées pour le recrutement dans le grade ou l'emploi concerné. L'intégration interviendra également auprès de l'administration d'insertion, dans un grade ou emploi correspondant au titre, diplôme ou qualification des bénéficiaires lors de leur placement, après examen des dossiers.

Dans le cas où l'administration d'insertion ne dispose pas de grade, ou d'emploi qui correspond au profil



du titre, diplôme ou qualification du bénéficiaire concerné, celui-ci est intégré dans une autre institution ou administration publique, souligne l'article 5 du décret.

Par ailleurs, une commission centrale et des commissions de wilaya seront installées et chargées du suivi de la mise en œuvre de l'opération d'intégration, de l'examen des recours éventuels des bénéficiaires concernés et de se prononcer sur toute question y afférente. Elles

sont appelées, aussi, à assurer la mise en œuvre des dispositions du présent texte.

La commission centrale est composée notamment des représentants du ministère chargé de l'emploi, de l'intérieur et des collectivités locales, des Finances de la Solidarité nationale, ainsi que de la Santé. Quant à la commission de wilaya, elle est composée des représentants du wali, du directeur de l'emploi de wilaya, du chef d'inspection de la

fonction publique, du contrôleur financier de wilaya et du chef d'antenne de wilaya de l'agence nationale de l'emploi.

S'agissant de l'intégration dans le secteur public économique des bénéficiaires du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle et du dispositif d'insertion sociale des jeunes diplômés en activité à la date du 31 octobre 2019, celle-ci s'effectuera selon les dispositions législatives et réglementaires régissant les rela-

tions de travail en vigueur, relatives aux conditions et modalités de recrutement au sein de ce secteur (Art 10).

Examiné et adopté le 20 novembre dernier lors d'une réunion du Conseil du gouvernement, le décret relatif à l'intégration des bénéficiaires du dispositif d'aide à l'intégration professionnelle et sociale des diplômés concerne 456.791 cas.

H.L

Interopérabilité entre le système monétique d'Algérie Poste et interbancaire

Algérie poste a signé, mercredi à Alger, une convention avec le Groupement d'intérêt économique "GIE Monétique" et la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique "SATIM", portant sur l'interopérabilité entre le système monétique d'Algérie Poste et le système monétique interbancaire, a annoncé, dans un communiqué, le ministère de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication.

La mise en œuvre de cette convention, signée dans le cadre de l'amélioration des prestations fournies aux usagers des systèmes monétiques nationaux, postal et bancaire, "interviendra le 05 Janvier 2020, au vu de considérations techniques", a précisé Algérie Poste.

Suite à la signature de cette convention, les clients d'Algérie Poste, porteurs de la carte de paiement électronique postale, dite "Edhahabia", pourront "effectuer des prestations de retrait sur les Guichets automatiques bancaires (GAB) connectés au système monétique interbancaire géré par la SATIM", a-t-on expliqué.

En parallèle, elle permet aux porteurs de la carte monétique interbancaire dite "CIB" d'effectuer des prestations de retrait sur les GAB connectés au système monétique d'Algérie Poste", a-t-on ajouté.

Cette convention offre également aux porteurs de la carte "Edhahabia" d'Algérie poste et de la carte monétique "CIB", "la possibilité d'effectuer des prestations de paiement à travers des terminaux de paiement électronique (TPE) déployés par Algérie poste aussi bien que par les banques affiliées au GIE monétique".

Selon la même source, "cette interopérabilité a été concrétisée suite à la performance et la sécurisation des deux systèmes monétiques, répondant aux normes et standards internationaux, résultat d'un travail effectué au niveau d'Algérie Poste depuis la fin de l'année 2015".



Le régime fiscal des hydrocarbures désormais séparé des lois de finances

L'amendement de la loi organique 18-15 relative aux lois de finances, séparant le régime fiscal des activités amont liées au secteur des hydrocarbures des lois de finances, a été publié au dernier journal officiel (N 78).

Cet amendement a été introduit à travers l'article 18 de la loi organique 19-09 modifiant et complétant la loi organique 18-15 relative aux lois de finances, lequel stipule que "seules les lois de finances prévoient des dispositions relatives à l'assiette, aux taux et aux modalités de recouvrement des impositions de toute nature ainsi qu'en matière d'exonération fiscale" tout en précisant que le régime fiscal de ces activités peut être régi par "une loi particulière".

L'amendement, qui permettra ainsi au nouveau projet de loi sur les hydrocarbures de prévoir des dispositions fiscales, exclut cependant de cette séparation les exonérations fiscales, qui restent exclusivement régies par les lois de finances.

Les ministres de l'Energie, Mohamed Arkab, et des Finances, Mohamed Loukal avaient indiqué, devant les députés, que cette séparation du régime fiscal du secteur des hydrocarbures en amont des lois de finances allait inciter les investisseurs étrangers à venir en Algérie, et n'aura aucune incidence sur le niveau de la fiscalité pétrolière.

"L'introduction de dispositions fiscales dans le projet de loi sur les hydrocarbures donnera un signal fort aux investisseurs étrangers sur la stabilité des textes législatifs du pays et permettra d'améliorer le climat des affaires en Algérie", soulignait M. Arkab. L'amendement vient ainsi annuler les nombreuses interventions dans la fiscalité relative aux hydrocarbures, notamment dans les activités amont.

La séparation du régime fiscal des hydrocarbures des lois de Finances "n'est pas une invention algérienne puisque de nombreux pays ont eu recours à des amendements similaires dans le cadre des réformes législatives adoptées après la crise pétrolière



mondiale en 2014", avait fait remarquer le ministre. Concernant le contrôle budgétaire du parlement sur la fiscalité relative aux hydrocarbures, le ministre avait souligné que le ministère des Finances allait poursuivre, normalement, sa mission de contrôle et de prospection en ce qui concerne le recouvrement fiscal.

De son côté, M. Loukal avait affirmé que l'amendement introduit visait uniquement à rendre le régime fiscal du secteur des hydrocarbures "plus attractif et moins bureaucratique", et à imprimer une certaine flexibilité aux mouvements des investissements directs étrangers (IDE).

Plus de 80% des pays producteurs et exportateurs du pétrole avaient revu leurs régimes fiscaux, après la chute des prix du pétrole dès 2014, rappelait M. Loukal.

Amendée en 2018 à travers l'introduction de réformes de fond, la loi organique 84-17 relatives aux lois de Finances, autorisait, en son article 13, la possibilité de légiférer dans la fiscalité à travers d'autres textes que les lois de Finances, notamment en ce qui concerne la loi sur les hydrocarbures. Cette possibilité a été annulée par l'article 18 de la loi 18-15.

L'amendement entré en vigueur ce jeudi constitue ainsi un retour à ce qui était en vigueur au titre de la loi 84-17 concernant la possibilité d'instituer des législations fiscales distinctes des lois de Finances, notamment dans le secteur des hydrocarbures.

Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
De l'administration
Quotidien National d'Information

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DISTRIBUTION

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

Collectivité locales : l'éclairage public coûte 14 milliards de dinars annuellement Vers l'élaboration d'un référentiel de l'éclairage public intégrant la spécificité de chaque région

La facture d'électricité pour les collectivités locales, en 2019, a dépassé le montant de 27 milliards de dinars, soit 5% du budget de gestion de chaque commune.

L'éclairage public constitue la plus importante source de consommation d'énergie au niveau local avec un taux de 56%, suivi des mosquées, les établissements scolaires et les infrastructures administratives. Cet état des lieux a été dressé, hier, à Alger, à l'occasion d'un atelier organisé par le ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire en collaboration avec l'agence de coopération allemande (GIZ).

L'Atelier sur «l'éclairage public performant et intelligent enjeu de la smart city» a regroupé l'ensemble des opérateurs concernés par le domaine, des représentants des collectivités locales, les établissements de gestion de l'éclairage public au niveau local et les entreprises activant dans le domaine. Selon, Mme Nahla Kheddache, directrice d'étude au ministère de l'Intérieur, l'objectif est de sortir avec des recommandations pour améliorer l'éclairage public qui est aujourd'hui au cœur des préoccupations par ce qu'il représente une charge pour les collectivités locales avec une facture annuelle qui avoisine le 14 milliards de dinars. «Nous avons mis en place une stratégie pour rationaliser la consommation énergétique sur le patrimoine des collectivités locales, dont l'éclairage public est «l'élément» phare de cette démarche, a expliqué Mme Kheddache, précisant que la stratégie repose sur plusieurs axes. Elle fera savoir que cela consiste, dans une première phase, à procéder à la substitution des lampes de mercure qui sont de nature très énergivores par des lampes de sodium ou à LED.



La responsable a, dans ce contexte, indiqué que, «sur les trois millions de lampes que compte le parc de l'éclairage public, 36% sont à base de mercure, alors que 89% des lampes sont conventionnelles qui consomment de l'énergie», tout en soulignant le manque de la maintenance et d'entretien.

Vers l'élaboration d'un référentiel de l'éclairage public intégrant la spécificité de chaque région

Dans cette optique, elle fera remarquer que les charges des collectivités locales liées à l'électricité pourront être réduites de 30% en remplaçant les lampes à mercure par les lampes de sodium et de 60% par les lampes à LED.

Pour la responsable au ministère de l'Intérieur, l'éclairage public constitue le noyau des services publics communaux, d'où la néces-

sité d'une gestion rénovée et modernisée axée sur l'efficacité énergétique. «C'est le seul moyen de préserver les ressources et aussi un levier d'économie budgétaire», a-t-elle dit, ajoutant que «le constat établi sur les installations d'éclairage fait ressortir l'important besoin de rénovation, car le parc est composé de matériel obsolète, vétuste et énergivore».

Elle a fait part de l'existence de matériels et de technologies nouvelles permettant aujourd'hui d'améliorer l'efficacité énergétiques du parc d'éclairage et de réguler la consommation dans le temps.

Dans le même contexte, a-t-elle noté, «nous avons instruit les walis pour procéder à la généralisation de l'éclairage public à LED qui est plus performant et économique, de même que la généralisation de l'éclairage public par les panneaux solaires dans les wilayas du Sud et

les Hauts Plateaux.

Abordant le programme du ministère de l'Intérieur pour l'année 2019, la responsable a fait savoir que celui-ci a permis de concrétiser un certain nombre d'objectifs, notamment la réalisation de plus de 260.000 nouveaux poteaux d'éclairage, dont 170.000 à LED et 14.000 panneaux solaires, de même que la substitution de pas moins de 430.000 lampes énergivores par des lampes économiques dans le cadre de la rénovation du réseau national de l'éclairage public.

Et d'ajouter que le programme de l'année 2020, d'une valeur de 6,5 milliards de dinars, «est aussi ambitieux», et prévoit la réalisation de 16.000 poteaux d'éclairage public qui fonctionnent avec l'énergie solaire et 39 000 autres à LED, ainsi que la substitution de pas moins de 24 000 lampes à mercure encore en activité dans le parc de l'éclairage

public.

De son côté, le commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique a proposé l'élaboration d'un référentiel ou un guide national de l'éclairage public qui intègre la spécificité de chaque région. M. Noureddine Yassaa a relevé la nécessité de la substitution de l'éclairage public par le LED ou à l'énergie solaire, tout en soulignant l'intérêt d'effectuer une adaptation selon les régions.

Argumentant, il dira que «l'éclairage public solaire ou par le LED est performant au Nord du pays mais il ne l'est pas dans le Sud où le climat est différent avec des températures extrêmes». Citant dans ce contexte, l'aspect sociétal qui doit être pris en considération dans la mise en œuvre du programme, ainsi que l'aspect qualité et durabilité des équipements sont, selon lui, «extrêmement importants».

Ka.H

Transformation digitale : «Un enjeu crucial dans le processus entrepreneurial»

Les administrations et les entreprises se doivent, impérativement, d'améliorer leurs performances grâce à la «transformation digitale» a plaidé, hier, M. Farid Lefkir, spécialiste des Technologies de l'information et de la communication (TIC). S'exprimant au marge d'un séminaire sur l'innovation technologique, organisé par M2I services en partenariat avec l'opérateur Huawei, au Centre international des conférences à Alger, le même intervenant a précisé que «la transformation digitale est un objectif réel qui permettra au pays de remettre à niveau rapidement, en repensant son modèle entrepreneurial mais aussi celui du service public». «Il s'agit d'avoir une vision globale du développement des activités des administrations et des entreprises et de voir les méthodologies qui leur permettraient d'être de plus en plus performantes grâce à la transformation numérique, a expliqué M. Lefkir, également directeur général de M2I Services. Evoquant «un enjeu crucial dans un monde qui tourne autour de

l'internet et dans lequel l'Algérie doit y être rapidement un acteur», M. Lefkir a estimé que cette transformation numérique est «incontournable et impérative» pour le pays afin, a-t-il explicité, «d'éviter non seulement à la traine mais en cessation, dès lors que nos activités administratives et en entreprises doivent s'inscrire dans un cadre national mais surtout global». «Aujourd'hui, nous sommes face à des métiers qui changent, alors que les procédures traditionnelles continuent à poser problème d'efficacité d'amélioration mais surtout d'apport avec les services nouveaux», a-t-il expliqué. Il mettra l'accent à ce propos sur l'importance de l'investissement dans la mise à niveau des entreprises. «On est toujours attentif aux cours du baril de pétrole mais pas au niveau de l'investissement qui peut être risqué pour certains mais nécessaire pour mettre à niveau l'intégrité des entreprises dont la ressource humaine innovante est très importante», a-t-il regretté. «L'Etat doit faire cette transformation digitale qui a un apport à tous les métiers, d'ail-

leurs toute activité désuète doit être transformée», a-t-il préconisé. Cette transformation par les TIC, a-t-il poursuivi, permettra une «meilleure visibilité» aux entreprises publiques et privées, notant que celles-ci sont «peu représentées» sur le net, avec seulement 9.000 présences pour plus d'un million d'entreprises et une population algérienne de plus de 40 millions d'individus. Ce qui «les empêche d'espérer des marchés supplémentaires et un nivellement vers le haut», a-t-il fait remarquer. Le spécialiste a ajouté que les entreprises et administrations algériennes devaient, par conséquent, «impérativement suivre les évolutions numériques et leur utilisation dans le bon sens, autrement, elles ne permettront pas un développement économique fiable pour le pays et un apport clair au citoyen», rappelant que ce dernier est connecté partout avec le monde. Par ailleurs, l'expert a déploré l'absence de l'Algérie dans le e-business qui représente plus de 1.000 milliards de dollars dans le monde, et ce, nonobstant les ressources humaines et les com-



pétences formation dont elle dispose. Ceci d'autant, a-t-il observé, que la conjoncture économique impose à l'Algérie d'exporter des produits de qualité. Dans ce contexte, il estimera que les startups ont une importance capitale à condition que celles-ci soient accompagnées soit par le secteur des PME PMI, soit par des opérateurs, dont l'innovation doit être de mise, afin qu'elles puissent déployer leur nouvelles technologies

et les mettre en développement.

L'expert a déploré, en outre, le fait que les TIC en Algérie représentent seulement 4 % du Produit intérieur brut (PIB), au moment où elles devraient atteindre 13% eu égard à la dynamique que les pouvoirs publics veulent impulser, sachant qu'avec un taux de 70%, l'Etat, est le premier ordonnateur de commandes et par conséquent, le principal boosteur de l'économie numérique, a-t-il expliqué.

Nouvelles de Tizi Ouzou, Production oléicole :
noyau dur du développement local

Une récolte prévisionnelle de 900.000 tonnes



La récolte d'olives sera des plus prometteuses, cette année, dans la wilaya de Tizi Ouzou. En effet, selon les prévisions de la direction locale des services agricoles (DSA), la production d'olives sera un peu plus de 917.801 tonnes pour une production prévisionnelle de plus de 18 millions de litres d'huile, soit une moyenne de 20 litres au quintal.

L'oléiculture, qui est l'une des principales vocations de la wilaya occupe, une superficie de 38.828 hectares, dont 34.406 productifs, de la superficie agricole utile de la wilaya de Tizi-Ouzou où la culture de l'olive est pratiquée par l'écrasante majorité de la population. Selon les mêmes statistiques, la production prévisionnelle sera de 27 quintaux pour un hectare de verger. Cette substantielle hausse dans la production de l'olive est liée aux conditions climatiques jugées favorables, l'absence de maladies touchant les oliveraies, ainsi que l'alternance saisonnière de la variété de l'olive produite à Tizi-Ouzou, à savoir «le Chemlal». La trituration de l'olive se fera dans 450 huileries, dont 284 traditionnelles, 57 utilisant le procédé sous presse (semi-automatique) et 109 modernes fonctionnant en chaîne continue à travers les différentes régions de la wilaya.

La culture oléicole a connu une nette évolution durant ces dernières années grâce aux mesures d'accompagnement dont a bénéficié cette filière, notamment la fourniture gratuitement d'importantes quantités de plants d'oliviers et des aides financières pour l'acquisition de huileries modernes à hauteur de 30% du montant plafonné à 04 millions de dinars et des cuves de stockage. Des centaines de milliers de plants ont été distribués gratuitement aux oléiculteurs de la wilaya ces dernières années pour permettre la régénération des vergers oléicoles ravagés par les incendies et l'extension des vergers épargnés. Pour cette année, la wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié d'un programme de plantation de 340.000 plants, dont 20.000 sont déjà plantés. Les oliveraies de la wilaya sont dans leur écrasante majorité implantées sur des terres accidentées inaccessibles à la mécanisation (tracteurs et autres moyens modernes de cueillette...), absence de vergers adaptés à la mécanisation et le morcellement des exploitations.

Pour améliorer davantage la production d'olives et la qualité de l'huile, des spécialistes dans la filière oléicole ne cessent d'insister sur la nécessité d'améliorer les techniques culturales des vergers oléicoles par des labours, la fertilisation, des irrigations d'appoint, la taille et les traitements phytosanitaires pour améliorer la production de l'olive.

Comme ils mettent en exergue l'impérative nécessité du respect des délais de la récolte des olives qui ne doivent pas, selon eux, dépasser le stade de la fin de saison qui est le stade optimum de la récolte (violet-rouge), l'amélioration des techniques de récolte en diminuant la pratique du gaulage en faveur de la cueillette manuelle et l'utilisation des outils d'aide à la récolte comme les peignes fouetteurs. L'acheminement de la production de l'olive le plutôt possible aux huileries et de préférence dans des caisses en plastique et réduire la durée de stockage au niveau de ces huileries sont là aussi deux autres pratiques que se doivent appliquer les oléiculteurs et gérants des huileries pour valoriser leur production. Toutes ces mesures qui devraient être prises en amont par les oléiculteurs sont à même d'aboutir à l'obtention d'une huile de bonne qualité et qui répondra aux normes internationales à nos producteurs d'olives et d'huiles d'olive de commercialiser leurs produits sur le marché international, rappellent ces mêmes spécialistes.

Toutefois, pour placer nos huiles d'olives sur le marché international et les rendre compétitives, les producteurs et les oléifacteurs se doivent intervenir en aval sur leur produit. Entre autres mesures à suivre en aval, ces spécialistes en science agronomique citent la mise en place de meilleures conditions de conditionnement de l'huile qui doit être conservée dans des fûts alimentaires ou dans des bouteilles en verre opaque, l'étiquetage sur les bouteilles portant des références de la région d'origine de l'olive. Il faut rappeler que la wilaya de Tizi-Ouzou a déployé d'énormes efforts pour le développement de cette filière oléicole qui non seulement fait nourrir des milliers de familles, mais elle peut aussi devenir une ressource supplémentaire en devises pour notre pays via l'exportation de l'huile d'olive.

Tadmaït Premier marché de légumes bio



Le premier marché, au niveau national, de produits maraîchers issus d'agriculture biologique sera ouvert prochainement dans la commune de Tadmaït à 17 km, au sud-ouest de Tizi Ouzou, par l'Entreprise régionale de génie rural (ERGR) Djurdjura, a annoncé sa directrice, Chaouchi Houria. «Ce marché paysan, qui ouvrira ses portes dans deux ou trois mois, est le premier du genre à l'échelle nationale et créé par un organisme public», a souligné Mme Chaouchi qui a observé que jusque-là, les quelques marchés dédiés à ce type d'agriculture sont initiés par des associations. Le marché sera implanté au niveau de la pépinière «Planète verte» de l'ERGR Djurdjura à Tadmaït qui est accessible par la RN 12, à l'entrée ouest de Tadmaït, a expliqué, à l'APS, cette même responsable.

D'une capacité de 300 stands, cette infrastructure sera alimentée par des agriculteurs qui vont produire sur place sur un site de production de six ha, abritant 208 serres pour la culture de plusieurs variétés de légumes qui ne sont pas produits localement. La vente se fera directement du producteur au consommateur chaque vendredi dans des stands en bois, et les clients disposeront d'un parking d'une capacité de 300 véhicules, a ajouté la directrice de l'ERGR Djurd-

jura. Le marché sera réalisé dans le cadre d'un projet de modernisation de la pépinière de Tadmaït doté d'une enveloppe financière de 280 millions de DA destiné à rendre cet espace ouvert au public, a indiqué Mme Chaouchi. En plus du marché paysan bio il est aussi prévu dans le cadre de cette opération, l'aménagement d'une ferme pédagogique avec des ateliers et une salle de conférences, destinée notamment aux étudiants de l'université de Tizi-Ouzou et de l'Institut de technologie moyen agricole spécialisé (ITMAS) de Boukhalfa pour leurs travaux pratiques, a souligné cette même responsable. Le projet prévoit aussi la mise en place d'une étable pour l'élevage de vaches et de moutons d'une capacité totale de 40 têtes et d'une écurie pour mulets, de petites unités de transformation (fromagerie, confiserie, distillerie), une boutique des produits du terroir, un espace familial pour les visiteurs avec une aire de détente et de loisirs pour enfants, un aqua-parc, un lac avec animaux, a-t-on précisé de même source. L'ouverture des espaces se fera par étapes, celui destiné aux familles ouvrira dans environ six mois et la totalité du projet, qui fera de la pépinière de Tadmaït un établissement éco-agro-touristique, sera livré dans une année, a, enfin, indiqué Mme Chaouchi.

Santé Sortie d'une promotion de médecine dentaire

La faculté de médecine de l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou a organisé hier une cérémonie de sortie d'une nouvelle promotion de 71 docteurs spécialistes en médecine dentaire. Cette cérémonie de remise d'attestations à ces 71 nouveaux docteurs en médecine dentaire s'est déroulée en présence du doyen de la faculté de médecine, des enseignants et les membres des familles de ces nouveaux médecins dentistes. Dans une brève allocution prononcée lors de cette cérémonie qui s'est déroulée dans une parfaite ambiance conviviale, le doyen de la faculté de médecine de l'UMMTO, le Pr Messaoudi, a mis en exergue tous les efforts consentis aussi bien par les

étudiants, les enseignants que par les parents pour assurer un enseignement de qualité au sein de cette faculté qui ne cesse de pourvoir en médecins de différentes spécialités les différentes infrastructures de santé de la wilaya et même des autres wilayas. «Cette nouvelle promotion renforcera les structures de santé où le besoin en ce genre de spécialité est fortement exprimé», a-t-il soutenu, en annonçant au passage que les étudiants en médecine dentaire disposent désormais d'un simulateur. Cette nouvelle promotion est, faut-il le signaler, la troisième du genre à être formée et à sortir de cette faculté après celles de la médecine générale et la pharmacie.

G.DY

Commerce Deux marchés de proximité pour le chef-lieu

Les deux marchés quotidiens de fruits et légumes de la ville de Bordj Bou Arreridj devront disparaître à court terme.

C'est ce qu'a annoncé M. El Ghali Abdelkader Belhazadji, qui a ajouté que deux marchés de proximité de niveau international devront les remplacer.

Le wali, qui est revenu sur les conditions de travail difficiles des commerçants activant dans ces deux espaces, a souligné également l'absence d'hygiène, de sécurité et même de dispositions nécessaires pour l'entreposage et le stockage des produits qui sont par définition périssables. Dans ces circonstances, les consommateurs également ne trouvaient pas leur compte vu les risques sur leur santé.

Les marchés de proximité qui seront réalisés offriront, selon le premier responsable de la wilaya, outre leur aspect attractif qui collera au statut de la ville en tant que cité historique et pôle économique, des conditions d'accueil favorables pour les vendeurs et les acheteurs à la fois. Il a même assuré que les deux marchés devront ressembler à ce qui se fait le mieux de par le monde. M. Belhazadji a annoncé que le projet de réalisation des deux espaces est passé cette semaine au comité des marchés de la wilaya. Sitôt l'avis d'appel d'offres publié dans la

presse nationale, les entreprises intéressées devront se présenter pour commencer les procédures de passation des marchés, a déclaré le wali qui a insisté sur la réalisation dudit projet dans les plus brefs délais.

Quant au sort de l'assiette occupée par les deux marchés quotidiens, qui se trouvent rappelons-le au centre ville, il a expliqué qu'elle sera consacrée au divertissement des citoyens. Nous allons engager une étude pour offrir des espaces de récréation aux habitants qui n'ont que la citadelle pour se promener eux et leurs enfants.

Les deux espaces, qui sont situés à côté de deux principales artères, Abdelkader-Bariki pour la première et Houari-Boumediene pour la seconde, sont d'autant plus utiles qu'ils se trouvent à côté des arrêts de transport urbain.

Ils pourront devenir une fois réalisés le poumon de la ville, qui étouffe actuellement.

En effet, Bordj Bou Arreridj manque actuellement de possibilités de respirer avec les goulots d'étranglement qu'elle renferme de bout en bout. Justement, les deux emplacements des marchés sont parmi les plus graves goulots avec le nombre important de voitures qu'ils attirent. Si au moins des parkings ont été aménagés à côté.

Ce dont les nouveaux marchés de-



vront disposer d'ailleurs.

Mais ce n'est pas là le seul aspect négatif. Ils sont actuellement des points noirs de l'environnement de la ville, au grand dam des habitants qui ont alerté plusieurs fois les autorités locales sur la question.

Les déchets des vendeurs de fruits et légumes sont laissés sur place, en dépit des efforts des agents de net-

toiment.

Le problème s'aggrave quand il s'agit de l'oued Lagraffe sur lequel les deux marchés sont situés. Beaucoup de vendeurs ne se privent pas de laisser leurs ordures à même les caniveaux censés couvrir l'oued, rendant ce dernier très sale et surtout dangereux.

Parmi les facteurs qui l'ont rendu

meurtrier en 1994 figure ce chargement de différents objets que les crues n'ont pas manqué de charrier. L'odeur qui se dégage des deux espaces même la nuit est un autre motif qui motive la décision de déplacer les deux marchés qui pourraient par la même occasion rendre plus fluide la circulation dans la ville de Bordj Bou Arreridj.

Eradication du dernier bidonville 130 familles relogées



La ville de Tizi-Ouzou se débarrasse de son dernier bidonville. La commune a connu jeudi dernier la dernière opération de résorption de l'habitat précaire (RHP) en procédant au relogement de 130 familles qui vivaient dans des bidonvilles et dans des conditions de vie des plus intenable. Cette dernière opération a concerné le site Rhahlia (Oued Aissi, près de 07 kilomètres à l'est du chef-lieu de commune de Tizi-Ouzou). La résorption de l'habitat précaire fait partie d'un programme entamé à la fin du mois de décembre de 2012 et a permis l'éradication de 12 bidonvilles. Avec cette dernière opération, la commune devient désormais une ville sans bidonvilles, au grand soulagement, aussi bien des autorités locales que de la population. L'opération de recasement de ces 130 familles s'est déroulée dans de très bonnes conditions, et ce, grâce à la mobilisation et aux efforts fournis par les différents services et directions de la wilaya, notamment de la daïra et la commune de Tizi-Ouzou, la gendarmerie nationale, la sûreté de wilaya, le cabinet, les directions de l'action sociale, des travaux publics, la protection civile, les services de l'hydraulique, du logement, de l'urbanisme, des transports, la SDC Sonelgaz, l'OPGI et l'EPIC CODEM. Le Wali de Tizi-

Ouzou, Mahmoud Djamaâ, s'est déplacé sur les lieux en compagnie d'une forte délégation pour s'enquérir des conditions de l'opération de relogement des familles bénéficiaires et visité leurs nouveaux logements répartis sur plusieurs nouvelles cités, a fait savoir le cabinet du wali dans un communiqué rendu public. Selon un bilan, de la cellule de communication de la wilaya, depuis le début de l'année en cours, sur un total de 1.500 logements publics locatifs (logements sociaux) qui ont été distribués, 780 unités ont été destinées pour l'éradication de l'habitat précaire. Ces 780 logements ont permis d'accueillir les habitants des cités précaires de Rhahlia, Chalet (119 familles) et la récupération d'un site d'une superficie d'environ 1,5 ha. A Draâ Ben Khedda, l'opération de relogement a touché 248 familles réparties sur trois sites, ce qui a permis de récupérer une assiette d'environ 2 ha, alors qu'à Tizi-Gheniff, un total de 163 familles réparties sur deux sites; la cité du stade et «HLM», ont été relogées. Une assiette de 1,66 ha a été récupérée suite à cette opération de recasement. Concernant les prévisions pour l'année 2020, il est prévu la distribution de plus de 7.500 unités de logements dans la wilaya, dont 980 sont également réservés pour la résorption de l'habitat précaire.

Environnement Réception du centre d'enfouissement de Mansourah

Avec la réception du centre d'enfouissement technique de Mansourah, les habitants de l'Ouest de la wilaya peuvent dire adieu aux décharges sauvages.

Ces décharges n'ont pas seulement défiguré le visage de la région traversée par 3 infrastructures importantes, à savoir la voie ferrée, l'autoroute Est-Ouest et la RN 5. Elles ont aussi créé un problème environnemental.

Ses habitants se sont d'ailleurs plaints de cette situation qui a causé beaucoup de maladies dont celles à transmission hydrique.

Heureusement que la région a bénéficié de cette structure située dans la localité de Mziraa. Mais les cinq communes de la daïra, auxquelles le CET intercommunal est destiné, tardent à



en profiter. Aucun camion chargé de déchets n'a franchi la porte du centre qui reste désespérément vide.

La raison ? Les APC n'ont toujours pas signé de convention avec l'entreprise de gestion des

CET à laquelle le centre a été confié.

Un retard de procédure qui pourrait coûter cher à la daïra en cas de problème ou même de maladie.

LAILA.G

Nouvelles des Bibans : Des pluies prometteuses Des pluies prometteuses

La wilaya de Bordj Bou Arreridj, qui a lancé la campagne labours-semailles dans des conditions idéales avec notamment une bonne pluviométrie, espère rééditer la récolte de l'année passée, qui a été la meilleure sur les cinq dernières années et l'une des plus réussies depuis l'indépendance.

Cette réussite cache mal pourtant les lacunes que la filière enregistre d'année en année, même si beaucoup de problèmes ont été résolus entretemps, comme la capacité de stockage qui était le casse-tête des responsables et des agriculteurs qui regrettaient presque d'avoir une bonne production puisqu'ils

avaient du mal à l'entreposer. Les paysans de la wilaya de Bordj Bou Arreridj ont apprécié les pluies qui se sont abattues cette semaine sur la région. Ces pluies qui arrivent en pleine campagne labours-semailles sont de nature à faciliter le travail de la terre ainsi que l'éclosion des grains.

Ces paysans craignaient une année difficile avec la sécheresse qui avait affecté la wilaya durant les deux derniers mois. Ils espèrent que la wilaya sera au rendez-vous au début du printemps pour récolter le fruit de leur labeur. Le secrétaire de wilaya de l'Union nationale des paysans algériens, M. Hamlaoui Thabti, qui a regretté que la wi-

laya soit faible en matière d'irrigation avec seulement 6.000 hectares bénéficiant de cette couverture hydrique, a indiqué que la région dépend de la pluviométrie pour la culture céréalière.

Il a lancé un appel aux agriculteurs pour faire le bon choix des semences ainsi que des engrais pour que la qualité et la quantité des récoltes soient au rendez-vous.

Le rôle des CCLS pour les fournir en temps voulu a été mis en avant par le même responsable qui a évoqué les longues files d'attente des agriculteurs pour avoir ces denrées nécessaires pour le fonctionnement de l'appareil de production.

Participer à des événements, une perte de temps ?

Vous en tant qu'entrepreneur ce qui vous intéresse peut-être c'est l'action, le management de vos équipes. Vous associez les rencontres comme simplement des rapports mondains. Eh bien changer votre conception : vous rencontrez des humains et la rencontre permet le dialogue avec d'autres qui peuvent vous ouvrir le champ des possibles. En écoutant les autres, vous pouvez découvrir de nouvelles idées, trouver des talents pour votre entreprise et multiples opportunités. On vous l'a dit et redit, participer à des rencontres constitue une priorité dans toute stratégie de réseautage. Vous n'en avez pas toujours le temps mais si vous souhaitez entretenir et agrandir votre cercle de relations, vous devrez, sans doute, passer par là ! Au cas où serrer des mains et arborer un grand sourire pendant plus d'une minute vous semble au-dessus de vos forces, revoyons ensemble quelques-unes des raisons pour lesquelles cette démarche demeure primordiale.

Trouver celui qui va faire décoller votre activité

Les soirées et événements networking servent, de manière générale, à vous faire connaître et à lier de nouveaux contacts. Ces rencontres s'organisent de façon à vous permettre d'échanger avec un maximum de personnes. Elles peuvent se diviser en plusieurs temps, par exemple : une conférence sur un thème donné en début de soirée, suivie d'un dîner pour échanger avec vos pairs sur les propos tenus plus tôt notamment. Le moment idéal pour distribuer des cartes de visite et présenter votre entreprise ! Il va de soi que, plus vous participez à ce type d'événements, plus vous gagnez en notoriété et les gens parlent de vous. De futurs associés, clients, partenaires ou collaborateurs peuvent alors s'intéresser à votre cas de plus



près. Vous pourriez tout à fait rencontrer l'investisseur qui va croire en vous et financer votre projet voire même l'améliorer. Si cette idée ne vous attire toujours pas, vous pouvez limiter vos apparitions aux soirées qui vous paraissent essentielles : intervenants experts dans votre secteur, invités prestigieux et généreux... Ciblez les personnes susceptibles de vous rapporter, de quelque manière que ce soit et les événements auxquels elles participent pour les y retrouver. Il reste, toutefois, plus avisé d'assister à un maximum de rencontres afin de tisser des liens avec un maximum de professionnels qui pourraient, tôt ou tard, vous aider.

Sortir pour attirer de nouveaux clients

La réciprocité est vraie : les autres proposent peut-être ce qu'il vous manque, mais certains pourraient

faire appel à vos services en tant que tels et pour leur particularité. Ces rencontres rassemblent, en effet, des personnes aux spécialités variées. Celles-ci pourraient constituer de bons associés, partenaires, porteurs d'idées... et clients ! Les événements de réseautage vous permettent d'étendre votre visibilité aux autres professionnels capables de vous aider mais aussi de croiser des clients potentiels. Montrez-vous convaincant (sans trop insister) et ils pourraient même vous recommander auprès de leurs propres relations. Le réseautage fonctionne dans les deux sens.

Recevoir de précieux conseils de pros

Les rencontres de professionnels rassemblent plusieurs personnes ayant, de fait, des parcours différents. Outre l'opportunité de vous

faire connaître des autres et d'étendre votre visibilité, il s'avère tout à fait possible de tomber nez à nez avec celui qui deviendra votre mentor dans l'aventure entrepreneuriale. Un vieux loup de mer qui connaît tous les trucs et astuces pour éviter les erreurs classiques des débutants et qui saura vous aiguiller et vous guider sur le bon chemin. Imaginez que vous faisiez fausse route car un détail vous a échappé ou que vous ne sachiez pas comment résoudre tel ou tel problème. Certains professionnels au rendez-vous détiennent peut-être les réponses à vos interrogations. Les personnes présentes n'échangent pas nécessairement dans le but de dénicher l'investisseur de leurs rêves. Certains aiment conseiller la nouvelle génération d'entrepreneurs qui prend la relève !

Des rencontres pour s'amuser, tout simplement !

De nombreuses structures peuvent se trouver à l'origine de ces événements networking. Il ne s'agit pas toujours de regroupements de professionnels expliquant leurs difficultés autour d'une table ou de réunions pour échanger des cartes de visite. Certaines sorties se révèlent tout simplement amusantes et sont destinées à faire plaisir aux participants. Des clubs d'entrepreneurs, par exemple, peuvent prévoir des retrouvailles dans des endroits de loisirs tels que des escape game ou autre. Chaque événement poursuit un objectif différent, sachez donc identifier vos besoins et attentes avant de participer à une rencontre.

k.a

Entrepôt de stockage

Un entrepôt de stockage est un entrepôt exploité par une entreprise privée dans un pays étranger sous le contrôle réglementaire de l'agence des douanes de ce pays. Son principal avantage est de reporter le paiement des droits de douane. Tel un entrepôt standard, les entrepôts de stockage permettent aux entreprises de stocker leurs produits plus près des clients étrangers pour une livraison plus rapide. Ils offrent l'avantage de reporter le paiement des droits de douane jusqu'à ce que les produits sortent de l'entrepôt de stockage. On l'utilise pour le stockage de marchandises importées ou exportées.

On peut modifier les marchandises stockées dans un entrepôt de stockage sur place pour le marché local. Ces modifications peuvent inclure ceci :

- L'étiquetage
- Le marquage
- Les tests
- L'emballage
- La dilution
- Le classement
- La réparation et l'entretien

On peut aussi effectuer l'inspection des produits dans l'entrepôt de stockage.

L'exemple suivant illustre la façon dont fonctionnent les entrepôts de stockage.

La société ABC envoie fréquemment des marchandises en Roumanie. Elle utilise un entrepôt dans ce pays pour stocker les marchandises jusqu'à ce qu'elles soient vendues à des clients locaux. La société ABC doit payer des droits de douane à l'entrée des marchandises en Roumanie. Opter pour un entrepôt de stockage aurait une incidence financière positive pour la société ABC, car cela lui permettrait de ne payer les droits que lorsqu'elle effectuera une vente à un client roumain et que les marchandises quitteront l'entrepôt de stockage.

s.i

Zone de libre-échange

Une zone de libre-échange est un endroit où l'on peut expédier, manipuler, fabriquer, reconfigurer et réexporter des marchandises sans l'intervention des agences en douane. Un important port de mer, un aéroport international ou une installation frontalière entre deux pays ou plus peuvent être désignés comme zone de libre-

échange. On applique les droits de douane lorsque les marchandises sont expédiées en dehors de la zone de libre-échange. En l'absence d'une zone de libre-échange, une entreprise qui expédie ses produits dans un marché étranger peut utiliser un entrepôt de stockage pour les stocker sans payer de droits.

s.i



Placements

Le bilan d'une entreprise peut faire état des fonds investis dans d'autres sociétés. Les placements figurent au bilan de plusieurs façons : actions ordinaires ou privilégiées, fonds communs de placement et effets à payer. Parfois, on investit pour faire fructifier l'excédent de trésorerie sur de courtes périodes. L'entreprise peut aussi investir plus stratégiquement sur de longues

périodes. En général, les petites entreprises effectuent des placements à court terme dans des fonds très liquides du marché monétaire ou dans des comptes bancaires portant intérêts. Les placements à plus long terme pourraient comprendre l'achat d'actions d'une entreprise privée. Ces placements peuvent s'avérer très peu liquides ; certains s'effectuent pour acquérir un certain contrôle sur une relation significative

(par exemple avec un fournisseur ou un client important).

Les placements détenus pendant un an ou plus constituent des actifs à long terme dans le bilan. Les placements utilisés pour générer des liquidités au cours du cycle d'exploitation courant (dans les 12 mois) constituent des actifs courants et se nomment «soldes de trésorerie» ou «valeurs mobilières».

s.i

Sorties et réseautage, Deux notions indissociables

Eh oui, au final, que vous sortiez entre amis ou entre collègues, un tel acte présente toujours au moins un intérêt en commun : dans les deux cas, vous entretenez des relations. L'une de ces deux excursions s'avère peut-être plus agréable que l'autre mais l'Homme demeure un être sociable. Par définition, nous sommes programmés pour échanger avec les autres et, par ex-

tension, pour réseauter ! Vous réseautez dès que vous quittez votre domicile, ne serait-ce qu'en saluant votre voisin. La solitude conserve une importance indéniable mais qui, en dehors de Robinson Crusoé, supporterait de vivre seul sur une île déserte ? Le besoin de rencontrer d'autres personnes demeure naturel et ancré en nous. La société fonctionne sur ce modèle, tout comme le monde entre-

preneurial. Même le plus asocial des entrepreneurs se trouve dans l'obligation de contacter des tiers s'il veut faire prospérer son affaire. Alors même si le terme de soirée networking suffit à vous faire soupirer, rappelez-vous que, de toute manière, vous participez déjà à d'autres réunions, professionnelles ou pas, et que celles-ci restent indispensables pour faire des affaires !

3 types de clients que vous allez forcément rencontrer

Les clients, difficile de réaliser un portrait-robot ! En étudiant ces trois profils, au fur et à mesure, vous allez en découvrir d'autres mais ces profils vous serviront pour développer une argumentation que vous adapterez avec nuances selon les circonstances.

Au cours de votre carrière d'entrepreneur, vous allez forcément, un jour ou l'autre, avoir affaire à des clients... de différents types ! Voici trois exemples de profils sur lesquels vous avez de grandes chances de rencontrer !

Le client loyal

C'est en quelque sorte le client idéal. Ces clients loyaux ne constituent généralement pas les plus nombreux mais participent plus au chiffre d'affaires que tous les autres types de clients. Ils sont tout à fait satisfaits de votre produit ou service, de votre entreprise d'une façon générale. Cependant, il serait faux de penser qu'il n'y a rien à faire avec eux, qu'ils vont revenir vers vous dans tous les cas pour acheter votre produit. Il faut leur accorder peut-être plus d'attention encore qu'aux autres clients, en restant en contact avec eux régulièrement, en leur demandant leur avis, en les impliquant. Ils investissent beaucoup dans vos produits et

attendent en retour une attention particulière et personnalisée. N'omettez pas ce point essentiel.

Le grand bavard

Vous pouvez repérer ce type de client à un détail très simple : il adore parler... de tout sauf de business. Il peut paraître un peu déconcertant dans un premier temps. Il va presque vous prendre pour un ami et vous raconter tout sur sa vie. Il semblera tout à fait sympathique mais évitera également la décision finale. Il faut faire attention à ce type de client parce qu'il prend beaucoup de temps et ne se révèle que rarement réellement intéressé par votre produit ou service. Il ne faut surtout pas le braquer tout de suite, commencez par vous montrer amical et participez à la conversation de bon cœur. Quand vous sentez qu'il vous fait confiance vous pouvez orienter la conversation vers la partie professionnelle et commerciale. Si vous ne réorientez pas la discussion, il ne le fera pas pour vous, et vous aurez perdu une heure à bavarder. Mais s'il n'apprécie pas le dialogue, il ne fera pas affaires avec vous.

Le client qui se la raconte

Encore une fois vous risquez de le repérer facilement. Il parle fort et



toujours avec cet air supérieur. Il veut vous montrer tout de suite qu'il n'est pas un client comme les autres, qu'une décision d'achat de sa part pourrait changer la face de votre entreprise. Il cherche à ce que vous le reconnaissiez comme un client à part et que vous le traitiez comme tel. Il y a un problème majeur avec ce client : certes s'il dé-

tient le pouvoir dont il vous parle, il peut augmenter sensiblement votre chiffre d'affaires, mais rien ne vous certifie que ce qu'il raconte est vrai. Il est très compliqué de démêler le vrai du faux avec ce type de client. La meilleure stratégie consiste à ne surtout pas montrer que vous doutez ou remettez en question son pouvoir. Croisez les

doigts pour que ce qu'il vous dit soit vrai et reconnaissez sa grandeur, interrogez-le sur les faits éblouissants qu'il vous raconte. S'il se décide à acheter attention cependant, tout n'est pas encore gagné, prenez garde à l'impayé et à la manière avec laquelle il compte régler la facture.

b.m

Le secrétariat externalisé, est-ce une bonne idée ?

Le secrétariat externalisé est proposé d'une part par des entreprises dont c'est le cœur de métier et qui sélectionnent les secrétaires et leur font même souvent suivre une formation afin qu'ils soient opérationnels en toutes circonstances. Grâce au statut d'autoentrepreneur de multiples entreprises se sont insérées sur ce marché porteur. Hommes et femmes de terrain, en tant que dirigeant seul ou d'une petite équipe, vous n'avez pas forcément toutes les compétences ou le temps suffisant pour vous occuper de la gestion courante de votre activité. Ainsi, nombre d'entre vous choisissent comme solution de confier certaines tâches à un prestataire extérieur : formalités comptables, démarches de recrutement, gestion de la paie... Mais avez-vous déjà pensé au secrétariat externalisé ? Aperçu de cette profession qui peut présenter de réels avantages pour les entrepreneurs.

Secrétariat externalisé?

Aujourd'hui, le secrétariat externalisé est une profession très répandue mais qui demande encore à acquérir une certaine notoriété. Essentiellement développé dans le domaine de la permanence téléphonique et de la transcription de compte rendu, le secrétariat externalisé offre les mêmes services qu'une assistante classique : prise de rendez-vous, établissement et suivi des devis et factures, relance des impayés, rédaction de courriers, réalisation de bases de données, organisation d'événements, création de plaquettes commerciales et autres supports de communication...

Ces services de secrétariat peuvent être proposés à des personnes installées en entreprises individuelles ou sous statut auto-entrepreneur qui possèdent plusieurs années d'expérience en tant que salariée. Celles-ci interviennent à distance ou sur le site de leurs clients, tout en respectant les règles de confidentialité inhérentes à leur profession.

Quels en sont les atouts pour le dirigeant ?

Les raisons pour lesquelles faire appel à un secrétariat externalisé sont les suivantes :

- L'entrepreneur n'a pas les compétences ou le temps suffisant pour gérer certaines tâches du quotidien qui ne sont pas son cœur de métier ;
- L'entrepreneur n'a pas les moyens financiers et/ou le volume de travail suffisants pour embaucher un collaborateur, ou ne souhaite tout simplement pas recruter et s'encombrer des démarches et formalités qui incombent à l'employeur de main-d'œuvre ;
- L'entrepreneur doit faire face à un surcroît temporaire d'activité ou pallier le remplacement d'un salarié absent.

Ainsi, les services de secrétariat externalisés permettent de répondre à ces besoins tout en offrant l'opportunité de diminuer ses coûts notamment. D'une part, le prestataire intervient à la demande du client, et notamment dans le cadre des urgences que peuvent rencontrer les entrepreneurs, avec son propre matériel informatique. D'autre part, le client évite par ce moyen toutes les formalités liées à l'embauche d'un salarié ou d'un intérimaire.

b.m

Effets à payer

Les effets à payer font partie du passif à long terme. Ils incluent les sommes que doit l'entreprise à ses créanciers (banques, autres institutions financières) et autres prêteurs comme les amis et la famille. Remboursables sur une période supérieure à 12 mois (souvent une période de cinq ans), on considère les effets à payer

comme un passif à long terme. Les entreprises peuvent emprunter ces fonds pour acheter des actifs tels que les véhicules, l'équipement et des outils susceptibles d'être utilisés, amortis et remplacés dans les cinq ans. Certains effets à payer sont garantis. Cela signifie que le créancier détient un droit sur les actifs de l'emprunteur s'il ne respecte

pas les modalités de paiement. S'ils sont garantis, le calendrier de remboursement pourrait s'avérer plus long. Les effets à payer figurent au passif du bilan, séparé en «dette bancaire» et «autres effets à payer à long terme». On trouve les renseignements sur leur paiement dans les notes afférentes aux états financiers.

s.i

Actions privilégiées



Les actions privilégiées sont émises aux propriétaires d'entreprises et aux autres investisseurs comme preuve des fonds qu'ils ont versés dans une entreprise. Ils constituent une partie des capitaux propres d'une entreprise, les deux autres étant les actions ordinaires et les bénéfices non répartis. Comme les actions ordinaires, les placements sous

forme d'actions privilégiées ne sont pas garantis, mais sont émis avec des modalités de paiement spécifiques. Les paiements sont effectués sous forme de dividendes. Ces paiements sont légalement exigés uniquement une fois déclarés par la société. Les actionnaires privilégiés précèdent les actionnaires ordinaires au chapitre du paiement de dividendes. Ils ont

également un droit prioritaire sur les actifs si l'entreprise est liquidée. On paie les actionnaires privilégiés dès que toutes les obligations aux créanciers ont été remplies. Les actionnaires ordinaires suivent. C'est ce traitement «préférentiel» qui explique le nom des détenteurs de ces actions.

s.i

Bien choisir son secrétariat externalisé

Si le secrétariat externalisé représente un intérêt certain pour les entrepreneurs, autant préciser cependant qu'il convient de bien choisir son prestataire et de faire appel à un professionnel compétent. En effet, le secteur n'étant pas réglementé comme pour de nombreux autres, n'importe quelle personne peut aujourd'hui proposer ce type de services sans en

avoir la formation et l'expérience. Certaines personnes se lancent par exemple dans l'aventure sans réelles qualifications, afin de pour pouvoir se procurer un revenu. Pour choisir votre prestataire, il est conseillé de bien lire le devis qui vous est fourni ainsi que les conditions générales de vente. N'hésitez pas à rencontrer la personne avant tout engagement, vous pourrez

ainsi mieux cerner sa personnalité. Enfin, il convient de respecter certaines règles lorsqu'un entrepreneur s'appuie sur un secrétariat externalisé, notamment en termes de temps de travail, de directives et de lien de subordination, pour que le contrat de prestation de services ne soit pas considéré comme un contrat de travail déguisé.

b.m

Lampe à incandescence

La lampe à incandescence est un luminaire électrique qui éclaire en portant à incandescence par effet Joule un filament de tungstène, le métal qui a le plus haut point de fusion (3 422 °C). Expérimentée au milieu du XIXe siècle, la lampe à incandescence, perfectionnée au cours du XXe siècle, est devenue au cours de ce siècle la principale source d'éclairage domestique et mobile. Au XXIe siècle, sa mauvaise efficacité lumineuse fait préconiser officiellement d'autres procédés.

Historique XIXe siècle

Les premières expériences d'éclairage électrique par incandescence datent du milieu du XIXe siècle.

En 1835, James Bowman Lindsay présente à Dundee une lampe électrique à lumière constante, probablement à incandescence, qui lui permettait de « lire un livre à une distance d'un pied et demi » (50 cm). Il ne se préoccupa pas d'exploiter son invention. En 1858 et 1859 les français Charles de Changy et Théodore du Moncel essaient aussi des systèmes d'éclairage électrique à incandescence. En 1860, le britannique Joseph Swan démontre que l'incandescence peut être prolongée sans détruire le filament, sous vide d'air. La mise au point de pompes à vide efficaces à partir de 1875 lui permet de présenter en 1879 une lampe à incandescence fonctionnelle, avec un filament de carbone sous vide. La même année Thomas Edison conçoit et met sur le marché une ampoule dont le filament est une fibre de coton carbonisée. Il met au point un procédé de fabrication industrielle des ampoules. Dans un procès judiciaire, l'antériorité de Joseph Swan est reconnue, mais celui-ci ne propose pas de procédé de fabrication industrielle. Les deux hommes sont obligés de fabriquer leurs ampoules dans une société commune. Ils diffusent rapidement leur lampe, qui a des avantages évidents sur l'éclairage au gaz qu'elle remplace, mais le filament de carbone, en se sublimant puis en se condensant sur le verre de la lampe, opacifie assez rapidement le verre. Dans les années 1880, les fabricants d'éclairage électrique se livrent à une compétition acharnée. Edison recrute Lewis H. Latimer, un ingénieur afro-américain autodidacte, pour déposer et défendre ses brevets et assurer la promotion de son système. En 1897, la lampe de Nernst remplace le filament de carbone par un filament de céramique, plus efficace. Ce matériau ne se sublime pas, éliminant la nécessité du vide ; mais la lampe ne s'allume qu'après un délai de pré-chauffage de 10 à 20 s.

XXe siècle

En 1904, la firme hongroise Tungstam met au point une lampe à filament de tungstène, métal ayant le point de fusion le plus élevé, à 3 422 °C. Repris en Allemagne par Auer, puis par tous les fabricants, le métal élimine rapidement le carbone, grâce à sa lumière plus vive et à sa longévité accrue. En 1913, l'ampoule n'est plus sous vide d'air, mais sous gaz noble, argon puis krypton. En 1959, la société d'Edison, devenue la General Electric, diffuse la lampe à incandescence sous iode. L'iode, un gaz halogène, et l'enveloppe de verre de quartz



permettent de réduire la sublimation du tungstène du filament, permettant de le chauffer plus, améliorant le rendement lumineux et élevant la température de couleur. Les lampes sous gaz halogène, diffusées massivement d'abord pour les automobiles (phare à iode), ont de nombreux usages professionnels en raison de leur indice de rendu de couleur supérieur.

XXIe siècle

Au XXIe siècle, l'Union européenne et d'autres pays disposent le retrait de la circulation des lampes à incandescence en raison de leur mauvaise efficacité lumineuse face aux autres procédés d'éclairage,

Autrefois, c'est le vide qui isolait le filament dans son ampoule. Codes de formes de lampes à incandescence. Inéluctablement le filament surchauffé se vaporise et perd de la matière par sublimation, ensuite cette vapeur de métal se condense sur l'enveloppe plus froide. L'ampoule devient de plus en plus opaque et le filament devient plus fragile. Le filament finit par se rompre au bout de plusieurs centaines d'heures : 1 000 heures pour une lampe à usage domestique, jusqu'à 10 fois moins ou 8 fois plus pour certaines lampes à usage spécial. La présence d'un gaz noble à l'intérieur de l'ampoule présente plusieurs avantages : certains

appelée linolite.

Lampe halogène

Une lampe à incandescence halogène, ou plus couramment « lampe halogène », est une lampe à incandescence dont un gaz, ou mélange de gaz, halogène remplit l'ampoule. Ce gaz réagit chimiquement avec le tungstène sublimé, formant un halogénure de tungstène qui ne résiste pas à la haute température à proximité du filament, de sorte que le tungstène se redépose, à un emplacement aléatoire, sur le filament, le régénérant partiellement, ce qui augmente la durée de vie de la lampe. Ce cycle exige un filament très chaud. Pour résister à la chaleur, l'enveloppe de la lampe

charge électrique. Le courant peut atteindre dix à quinze fois la valeur nominale. Après au plus un dixième de seconde, le courant est stabilisé.

Dilatation

À la différence de température avec l'ambiante correspond une dilatation thermique. Le coefficient de dilatation du tungstène est de $4,2 \times 10^{-6} \text{ K}^{-1}$. L'échauffement rapide de 2 470 K à l'allumage s'accompagne d'une augmentation de la longueur du filament de 1%. Comme celui-ci a une forme spirale, cet allongement est sans conséquence. Le coefficient de dilatation du tungstène est proche de celui du verre, ce qui limite les contraintes à la traversée de l'ampoule.

L'ampoule doit également résister à la dilatation de l'enveloppe et aux variations de pression qui résultent de l'échauffement du gaz qu'elle contient.

Efficacité lumineuse

L'intensité de l'éclairage et sa température de couleur dépendent largement de la tension électrique du secteur. Celle-ci n'est souvent garantie qu'à plus ou moins 10 % près. La tension maximale est de 22 % supérieure à la tension minimale. À résistance égale, la puissance dissipée est proportionnelle au carré de la tension ; mais la température du filament varie, faisant varier la résistance. L'efficacité énergétique du corps noir varie comme la température à la puissance. L'efficacité lumineuse augmente rapidement avec la température de couleur, atteignant un maximum vers 6 500 K. En définitive, la consommation électrique est proportionnelle à la tension élevée à la puissance 1,6, tandis que le flux lumineux est proportionnel à la tension élevée à la puissance 3,5.

L'intensité et la couleur de l'éclairage dépend aussi, dans une moindre mesure, de l'état d'usure de la lampe. La sublimation d'une partie du métal du filament entraîne l'augmentation de la résistance. La puissance fournie diminue, à tension égale, tandis que le dépôt de tungstène sur la paroi intérieure de l'ampoule réduit l'émission lumineuse.



tube fluorescent, lampe fluorescente, lampe à diode électroluminescente.

Descriptif

En présence de dioxygène, le filament porté à haute température brûle instantanément, c'est la raison pour laquelle ce type de lampe a été muni d'une enveloppe de verre, l'ampoule qui a donné son nom populaire au dispositif et qui permet d'isoler un milieu sans oxygène. L'ampoule est remplie d'un gaz noble caractéristique du type d'ampoule, le plus souvent de l'argon ou du krypton, ou, dans certains cas, d'un gaz halogène.

atomes de tungstène devenus gazeux peuvent se déposer à nouveau sur le filament après un choc avec un atome de gaz noble, allongeant ainsi sa durée de vie. Le filament peut aussi être chauffé davantage. Enfin, cela limite le dépôt de tungstène sur la paroi de l'ampoule. Dans les lampes actuelles, le filament de tungstène est enroulé en hélice, afin d'augmenter la longueur du filament, et donc la quantité de lumière visible produite. La forme la plus commune de lampe à incandescence est l'ampoule « bulbe », mais on trouve également d'autres formes, dont celle de tube

doit être en verre de quartz.

En 2008, l'Europe interdit le renouvellement des stocks de lampes halogénées à compter du 1er septembre 2018.

Fonctionnement effectif Surcharge à l'allumage

Le coefficient de température du tungstène est de $0,0044 \text{ K}^{-1}$. Sa température de fonctionnement est d'environ 2 486,85 °C, tandis que la température ambiante, à froid, est vers 290 K (17 °C). La résistance du filament froid est $(2760-290) \times 0,0044$ moindre, soit plus de 10 fois plus faible. L'allumage de la lampe provoque une brève sur-

Longévité

La rupture du filament affaibli par la sublimation du tungstène n'est pas la seule cause possible de défaillance. Une fissure de l'ampoule, laissant pénétrer de l'oxygène, peut aussi causer sa destruction. Ces fissures sont d'autant plus probables que l'ampoule est soumise à des variations de pression ou des réchauffements et refroidissements, qu'ils soient causés par le milieu ou par l'allumage et l'extinction. Le rendement lumineux augmente rapidement avec la température du filament tandis sa longévité se réduit fortement. La durée probable de fonctionnement varie comme l'inverse de la tension élevée à la puissance 1611. Une lampe exploitée à la tension maximale du secteur a une durée moyenne de fonctionnement $1,2216 \approx 24$ fois moindre que si elle était allumée à la tension minimale du secteur. La longévité d'une lampe à incandescence dépend fortement de ses conditions d'utilisation.

Défauts

-À chaque allumage, l'intensité du courant électrique connaît une brève crête, la résistance du filament étant très inférieure lorsqu'il est froid. Le filament subit un choc thermique, sa température s'élevant d'au moins mille cinq cents degrés en une fraction de seconde ; c'est pour cette raison que les lampes grillent la plupart du temps au moment de l'allumage, y compris les halogènes.

-Un vingtième de l'énergie électrique d'une lampe à incandescence sert effectivement à l'éclairage ; le reste est dissipé sous forme de chaleur.

-La qualité de la lumière émise dépend de l'endroit où la lampe brille : dans les zones densément peuplées, la tension du secteur est généralement proche du maximum, tandis qu'en bout de ligne, dans les habitats isolés, elle est proche du minimum : la lumière y est plus faible et plus orangée.

-La température du verre d'une lampe à incandescence sous tension de 230 volts atteint pratiquement 300 °C. On ne doit pas la toucher ni poser aucune matière inflammable directement sur le verre sous peine de risquer l'incendie.

-Dans les locaux dont l'atmosphère contient des vapeurs inflammables, la lampe doit être enclose dans une enceinte étanche, afin d'éviter l'inflammation en cas de rupture de l'ampoule.

-L'ampoule chaude est très susceptible aux chocs thermiques.

Flux et efficacité lumineuse

La luminosité d'une source dans une certaine direction est son intensité lumineuse. Comme cette luminosité varie selon la direction, on utilise pour comparer les lampes la somme des intensités dans toutes les directions, exprimée en lumens, unité de flux lumineux. L'efficacité lumineuse mesure le rapport entre ce flux lumineux et la puissance électrique (en watts) absorbée ; l'efficacité lumineuse s'exprime en lumens par watt (lm/W).

Les lampes à incandescence halogènes n'ont été largement diffusées que dans le dernier quart du XXe siècle. Les consommateurs avaient pris l'habitude de comparer les lampes sur la base de leur puissance électrique : ainsi on choisissait une lampe de 100 W pour un éclairage intense, 60 ou 40 W pour un éclairage d'ambiance, et 15 W

pour une veilleuse, etc.

Les différentes lampes utilisées comme alternatives aux lampes à incandescence classique ne présentant pas la même efficacité lumineuse, la puissance électrique ne correspond plus à l'éclairage. Il faut indiquer la quantité totale de lumière fournie en lumens.

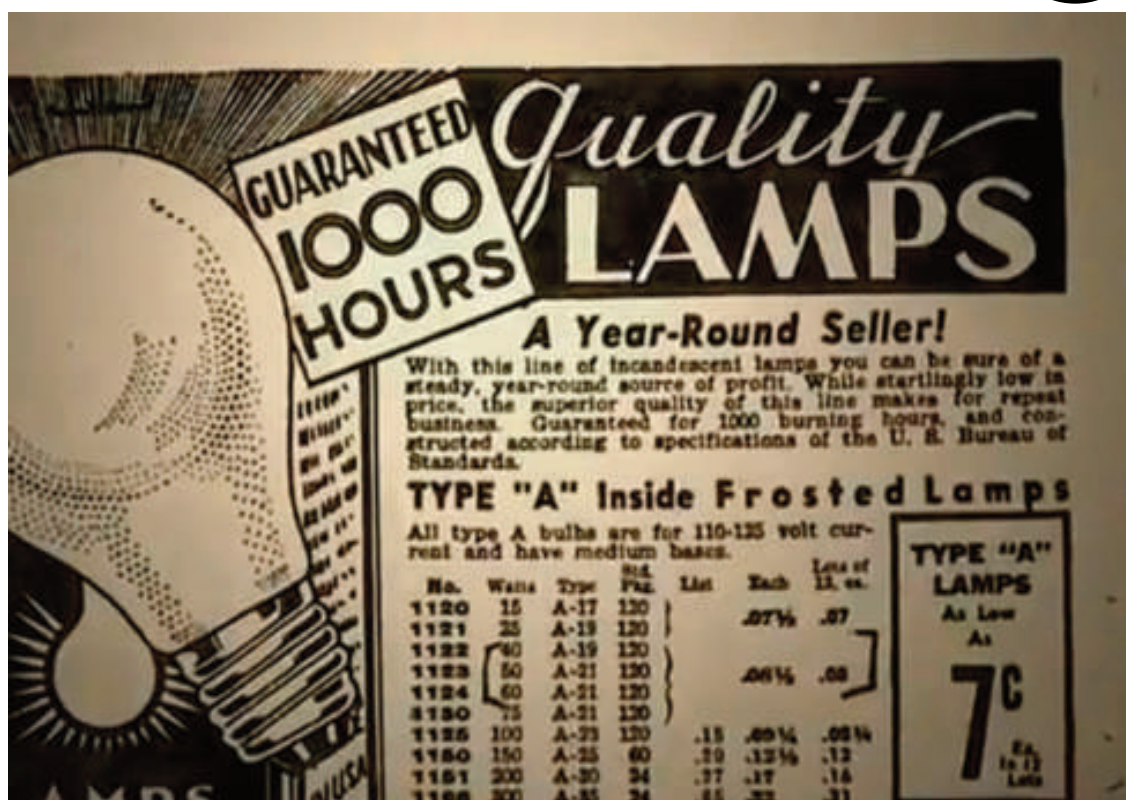
Pourquoi 1 000 heures pour une lampe à incandescence ?

Le filament d'une ampoule à incandescence doit être chaud pour que l'électricité soit convertie en lumière visible plutôt qu'en chaleur. Mais en augmentant la température pour atteindre une bonne luminosité, on favorise la sublimation du filament, ce qui accélère sa dégradation. Les ampoules résultent d'un compromis entre une consommation d'électricité réduite et une durée de vie allongée, entre le coût de remplacement des ampoules et celui de l'électricité nécessaire pour les alimenter.

Compromis entre durée et luminosité :

Si on réduit la tension de 18 % ou si, inversement, on conçoit la lampe pour supporter une tension supérieure à la tension disponible, on peut multiplier la durée de vie par 24. En contrepartie, la luminosité est diminuée de moitié ; il faut deux lampes pour obtenir le même éclairage. La consommation de chaque lampe est donc plus réduite, mais finalement, il faut 45 % d'énergie en plus pour obtenir la même luminosité.

L'ampoule centenaire ou « ampoule de Livermore » est souvent citée comme preuve a contrario de la mise en œuvre de l'obsolescence programmée dans la fabrication des ampoules modernes. Cette



leur du début) et sa luminosité ne correspond plus qu'à 0,3 % de la valeur d'origine. Son rendement, quotient de la luminosité par la puissance consommée est passé de 1÷60 à 0,003÷4, une diminution de 100 à 4,5. Le rendement est divisé par 22.

Les équations qui relient la consommation, la luminosité et la durée de vie des ampoules peuvent être résumées comme suit : si la tension d'alimentation appliquée à l'ampoule est notée U, la luminosité est proportionnelle à U^{3.5}, la puissance électrique (la consommation d'énergie) est proportionnelle à U^{1.6} et la durée de vie est proportionnelle à U⁻¹⁶. Ainsi, bien qu'une faible diminution de la tension augmente très fortement la

d'amendes d'autant plus élevées que la vie constatée des ampoules est longue. En 1924, la durée de vie des ampoules était variable avec une moyenne de 2 500 heures. En 1927, dans le monde entier, la durée de vie des ampoules des grandes marques était alignée sur 1 000 heures. Cette situation provoque évidemment un plus grand renouvellement des ampoules par les consommateurs et le cartel Phoebus a été accusé d'avoir mis en place sur la lampe à incandescence le premier programme massif et mondial d'obsolescence programmée.

Les pratiques du cartel de Phoebus ont fait l'objet en 1951 d'un rapport de la commission anti-trust britannique. Ce rapport dénonce princi-

sacrifier l'efficacité à la longévité en réduisant leur tension d'alimentation. La spécification d'une durée de vie assure que les produits en vente sont comparables. En un état donné de la technique, une durée de vie entre 800 et 1500 heures équivalait à exiger une luminosité dans une certaine plage ; mais la spécification des mille heures, sans indiquer l'efficacité lumineuse, n'encourageait pas l'amélioration des lampes. Le cartel s'opposait à l'établissement d'une telle norme.

Vers la fin des lampes à incandescence

Des alternatives aux lampes à incandescence existent, avec une meilleure efficacité lumineuse, au prix d'un moindre indice de rendu de couleur. Les tubes fluorescents sont en usage depuis longtemps, principalement dans les environnements de travail ; les lampes « fluo-compactes » et les diodes électroluminescentes peuvent remplacer les lampes à incandescence dans les mêmes luminaires domestiques.

La production de lampes classiques a été, comme quantité d'autres produits, largement délocalisée : les pays développés n'ont plus d'industrie locale à protéger. La réduction de la consommation d'énergie est passée au premier plan, pour des raisons économiques (prix croissant de l'énergie) et écologiques (la production d'énergie est une composante majeure au niveau environnemental). Les États de l'Union européenne ont approuvé le 8 décembre 2008 l'arrêt progressif de la vente des lampes à incandescence de 100 watts à partir du 1er septembre 2009 (puis les modèles de 75 watts le 1er septembre 2010 et ceux de 60 watts le 1er septembre 2011), leur abandon définitif devant intervenir le 1er septembre 2012. Le passage à des méthodes d'éclairage moins dépensières en énergie permettrait d'économiser à l'échelle européenne l'équivalent de la consommation électrique de la Roumanie (soit environ 11 millions de ménages) et de réduire ainsi les émissions de dioxyde de carbone de 15 millions de tonnes par an.

Symbolisme

Dans la bande dessinée et le dessin animé, l'apparition d'une idée est souvent représentée par une lampe à incandescence qui s'allume au-dessus de la tête du personnage.

K.A



lampe de 60 W à l'origine, à filament carbone, soufflée à la main et fabriquée à Shelby (Ohio), par la Shelby Electric Company à la fin des années 1890, brillerait depuis 1901 dans la caserne des pompiers de Livermore en Californie. N'ayant presque jamais été éteinte, elle serait la plus vieille lampe à incandescence encore en fonctionnement au monde. L'augmentation de la valeur de la résistance, de son filament (en carbone), avec le temps, explique sa durée de vie. D'une puissance nominale de 60 W en début de vie, sa consommation n'est plus que de 4 W (7 % de la va-

durée de vie, elle augmente la puissance électrique consommée à luminosité constante.

Le cartel Phoebus et l'obsolescence programmée

Le cartel Phoebus a regroupé à partir du 23 décembre 1924 les principaux fabricants mondiaux d'ampoules. Les industriels éditent une charte commune qui indique qu'il ne pourra plus être fabriqué d'ampoules ayant une durée de vie supérieure à 1000 heures. Ils se dotent pour cela d'une instance commune de vérification et de répression éventuelle au moyen

palement une entente sur les prix qui a conduit le consommateur à payer plus cher ses lampes avant la seconde guerre mondiale, mais rapport rejette l'allégation selon laquelle la durée de vie a été choisie courte afin d'augmenter le volume des ventes. Il explique le compromis technique entre luminosité, consommation, couleur et durée de vie, pour noter que la durée optimale des lampes dépend du rapport entre prix de l'énergie et prix du remplacement des lampes, et qu'il n'y a pas de valeur universelle. Des utilisateurs industriels, qui payent du personnel pour les remplacer,

Il y a trente ans disparaissait le maître zornadji Boualem Titiche

Il y a trente ans disparaissait une icône de la culture populaire algéroise dont le nom est à jamais associé à la Zorna, un style musical typique d'Alger et ses environs. Boualem Titiche, le plus grand musicien de Zorna vit toujours à travers une relève prolifique qui perpétue cet art jusqu'à adopter en toutes circonstances le costume traditionnel algérois, si cher à l'illustre zernadji.

Boualem Titiche, Boualem Mansouri de son vrai nom, était le plus célèbre instrumentiste de zornadja, un style musical héritée de l'époque ottomane. Il est à la Zorna, ou Ghaita, ce Mustapha Skandrani est au piano, Abdelghani Belkaïd-Ahmed au violon, ou encore Alilou (Debbah Ali) à la derbouka.

Il se faisait un point d'honneur de perpétuer la Zorna, portée par la ghaita, les tbilett et le tbel, habillé en costume traditionnel algérois: "serwal testifa" (pantalons traditionnels), "bediaa" (gilet brodé), chechia stamboul (le couvre-chef propre au citadins) et babouches aux pieds, devenant ainsi l'ambassadeur d'une tenue vestimentaire en perdition.

Ce costume deviendra plus tard un habit de fête pour les enfants et

sera repris sous plusieurs déclinaisons dans les spectacles, notamment ceux du ballet national.

Dès son jeune âge, Boualem, né en 1908 à El Biar (Alger), accompagnait son père Hadj Ahmed à la percussion (tbilette).

Hadj Ahmed, lui-même maître zornadji, devait léguer à son fils l'amour de cette musique, la rigueur dans l'interprétation, l'importance accordée au costume, mais aussi le pseudonyme "Titiche".

Son souffle exceptionnel, Boualem le mettra également au service du sport, en rejoignant la section course à pied du Mouloudia D'Alger.

En 1932, Boualem Titiche crée son propre orchestre, se rapproche des associations de musiques andalouses El Mossilia et El Djazairia et remporte, la même année, le cross de rue organisé entre Bologhine et Ain Benian.

Après l'indépendance, il commence à animer des spectacles et accompagner des chanteurs à succès de l'époque.

Boualem Titiche se consacrera, par la suite, à l'enseignement de la Zorna -musique à l'origine militaire jouée en plein air- au conservatoire de son quartier à El Biar.



Retour remarqué de la Zorna

Nombre de maîtres zornadji formés par les soins de Boualem Titiche créeront à leur tour des orchestres de Zorna reconnus, à l'image de la troupe "Nouba", qui essaieront à l'étranger pour animer les fêtes d'Algériens.

Mariages, baptêmes et autres cérémonies familiales, la traditionnelle zornadja s'invite à toutes les réjouissances, malgré la brève appa-

rition d'orchestres plus contemporains ces dernières années. Et cet engouement n'a rien d'un effet de mode.

La Zernadja s'est même trouvé un allié sûr et c'est à travers Internet que les troupes, qui se comptent par dizaines, proposent leurs services pour animer les fêtes familiales, dans le strict respect de la tradition musicale et vestimentaire. Tout en s'autorisant quelques adaptations, ces orchestres se revendi-

quent souvent comme élèves de Boualem Titiche, principal argument des prestations qu'ils proposent.

Trente après la disparition de Boualem Titiche, disparu en décembre 1989, la Zornadja s'impose de plus en plus comme la musique de réjouissance par excellence. Dans les fêtes familiales, mais aussi dans des cérémonies et événements officiels, et les spectacles de rue à Alger.

HCA: parution de l'ouvrage "Le royaume des Massaessyles: Syphax et la rencontre de Siga, 206 av JC"

Le Haut commissariat à l'Amazighité (HCA) vient d'éditer un nouvel ouvrage intitulé "Le royaume des Massaessyles: Syphax et la rencontre de Siga, 206 av JC",

La-t-on appris jeudi de son secrétaire général, Si El Hachemi Assad.

Dans une déclaration à l'APS, M. Assad a souligné que cette nouvelle publication étoffant la bibliothèque nationale, qui s'inscrit dans le cadre de l'édition commune entre le HCA et Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG), regroupe l'ensemble des travaux du colloque international sur "Le royaume des Massaessyles: Syphax et la rencontre de Siga, 206 av JC".

Le colloque avait été organisé à Ain Temouchent du 22 au 24 septembre 2018 et avait connu une forte participation de spécialistes en histoire ancienne et dans le domaine de la préservation du patrimoine de plusieurs centres de recherches d'Algérie et d'autres pays dont la Grèce, la Tunisie et la France.

Cette nouvelle publication de 520 pages vient concrétiser les engagements du HCA contenus dans les recommandations de cette rencontre internationale. Elle est disponible actuellement dans le réseau de distribution de l'ENAG, a-t-il fait savoir.

"Cette initiative traduit l'engagement du HCA de garantir toutes les conditions pour la réussite de la recherche dans le domaine de l'histoire ancienne, car cet axe nécessite différents outils et mécanismes pour une lecture précise des événements historiques et des éclairages sur les repères de la personnalité algérienne à travers les âges", a relevé M. Assad.

La rencontre internationale "Le royaume des Massaessyles: Syphax et la rencontre de Siga, 206 av JC" a mis la lumière sur les aspects et circonstances de la fondation du royaume amazighe dans un modèle unique, indépendant de toute influence étrangère et a abordé "quelques vérités historiques suivant une lecture algérienne objective, loin de toute démagogie et d'excès d'enthousiasme, a encore souligné le même responsable".

Par ailleurs, M. Assad a affirmé que le HCA est un acteur important et efficace dans l'équation de préservation du patrimoine, à travers l'organisation de rencontres similaires sur d'autres personnalités historiques dont la rencontre internationale consacrée au roi "Massinissa" en septembre 2014 dans la ville d'El Khroub et celles à "Apulée" (Apolius) à Souk Ahras, au chef militaire Jugurtha à Annaba et à Syphax à Ain Temouchent.

Le nombre total des titres édités par le HCA dépasse les 340, dans trois catégories, à savoir la catégorie scientifique concernant les travaux des rencontres scientifiques, les études académiques et les consultations, de codification et de collecte des termes amazighs dans leurs différentes variations et de publications littéraires (roman, conte et traduction) et la catégorie relative à l'enseignement de la langue amazighe et des dépliants, selon Si El Hachemi Assad.

Depuis 2016, ces publications ont été caractérisées par l'édition conjointe pour garantir à ces titres une meilleure distribution, a-t-il fait remarquer.



Journées du théâtre amazigh: la pièce "Anag wis 7" présentée à Alger



"Anag wis 7" (Septième étage), une tragédie sur la corruption, l'injustice et la désinformation, a été présentée mercredi à Alger en ouverture de la première édition des Journées nationales du théâtre amazigh. Mise en scène par Massinissa Hadbi, sur un texte de Mohamed Mihoubi, le spectacle épélue les travers de la société, rongée par l'injustice et la désinformation médiatique qui ont favorisé, à différentes échelles sociales, la corruption et les passe-droits.

Tout commence dans l'ascenseur d'un édifice où se trouve le bureau d'un juge. C'est dans cet espace clos et figé que se croise le destin d'un banquier, un journaliste, un voleur (d'honneur), un sage et un prolétaire, venus se plaindre auprès de ce représentant de la justice.

Si chacun des plaignants, réunis tous dans l'ascenseur, a sa propre petite histoire, la rencontre leur a permis surtout d'exhumer des histoires du passé, racontées dans cet ascenseur mécanique. Cependant, l'espoir de rencontrer le juge dans son bureau s'est brisé quand une coupure du courant électrique a immobilisé l'ascenseur.

Servi par cinq comédiens, le spectacle a été délivré dans langage franc et intense, truffé

de métaphores populaires qui ont donné au texte de la contenance et une portée philosophique.

Brisant le tempo narratif des protagonistes (la journaliste et le sage notamment), le metteur en scène a agrémenté son récit de dialogues concis qui ont servi de déterminer la nature des relations entre les différents personnages.

Coté scénographie, le metteur en scène a opté pour des objets de décor simples mais suggestifs ont donné

Le choix de l'ascenseur comme "espace de rencontre", est une métaphore qui matérialise l'enfermement, la stagnation et les difficultés d'accès aux hautes instances comme suggéré par cette boîte (fermée) à l'arrêt, a expliqué Massinissa Hadbi.

Des troupes de théâtre d'Alger, de Béjaïa et de Tizi Ouzou prennent part aux 1ères Journées nationales du théâtre amazigh qui se poursuivent jusqu'au 23 décembre au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA). Cfawa (souvenir) de la troupe "Thagherma Ighil Nacer" de Béjaïa est au programme du jeudi.

FARAH.M

Ligue 2 : le leader en péril à Skikda, opération "sauvetage" pour les clubs en danger



L'Olympique Médéa, fraîchement sacré champion d'hiver, défendra son titre honorifique à Skikda, lors de la 15e et dernière journée de la phase aller de Ligue 2, prévue dans sa totalité samedi, alors que le "duo" du bas de tableau, USM Harrach et JSM Béjaïa, sera en appel avant l'entame de la phase retour.

L'OM (1er - 31 pts) qui s'est assuré jusque-là une confortable avance, affrontera la JSM Skikda (6e - 20 pts) avec le ferme désir de poursuivre sa belle chevauchée qui le mènera vers la Ligue 1. Son coach, Chérif Hadjar, a tout simplement exigé de signer la 11e victoire de cette phase, chose que les joueurs se sont engagés à réaliser en dépit du problème des salaires toujours en suspens.

L'adversaire du jour, "La Rossicada", n'est pas du tout disposé à concéder le moindre point, surtout qu'il ne compte que 4 unités de retard sur la 4e place donnant droit à l'accession. Pour les Skikdis, le danger de l'OM viendra certainement du goléador El-Ghomari, auteur d'un triplé lors du dernier match face au MC Saïda (4-1) et qui trône en tête du classement des buteurs avec 10 réalisations.

Le WA Tlemcen (2e - 24 pts), actuel dauphin des Médéens, aura l'avantage d'accueillir un mal classé, le MO Béjaïa (13e - 16 pts) pour faire le plein et attendre du coup une bonne nouvelle de Skikda. Les camarades du buteur Touil, qui visent tout simplement l'accession au palier supérieur, ne sont pas prêts à faire la moindre concession aux hommes de Latrèche dont l'avenir en L2 s'est assombri davantage suite à leur dernière défaite à domicile devant l'USM Annaba (1-2).

Pour sa part, le RC Relizane (3e - 24 pts) se rendra à Oran pour y affronter l'ASMO (6e - 20 pts) dans un match à "six points". Les protégés de Meziane Ighil sont conscients de la difficulté de leur tâche devant un adversaire coriace qui joue également l'accession.

Le RC Arbaâ, qui partage également la 4e place avec le "Rapid", sera en danger à Saïda face au MCS (10e - 17 pts), pas encore rassuré sur son avenir. "Ezzerga", version Bouhelal, est en passe d'accomplir une belle saison, mais reste encore fébrile loin de ses bases. Les Saïdis, lourdement défaits à Médéa, doivent se ressaisir au plus vite avant qu'il ne soit trop tard.

Le MC El-Eulma (5e - 21 pts), lui, continue inlassablement son ascension vers le haut du tableau. Son déplacement chez l'Amel Boussaâda (14e - 14 pts) est plein d'embûches devant un adversaire en danger de relégation. Les Eulmis tenteront de limiter les dégâts pour pouvoir garder toutes leurs chances avant l'entame de la seconde partie de la compétition.

L'USM Annaba (9e - 18 pts) aura la visite de l'AS Khroub (8e - 19 pts) dans une chaude confrontation entre deux clubs de l'Est algérien. Les "Tuniques Rouges", auteurs d'un petit exploit chez le MO Béjaïa (2-1) auront l'appui de leur galerie pour continuer leur belle ascension au classement général, d'autant plus qu'elles ne sont pas trop loin de la 4e place donnant droit à l'accession en L1.

Quant au DRB Tadjenanet (12e - 17 pts), il effectuera un périlleux déplacement chez la lanterne rouge, l'USM Harrach (15e - 10 pts). Les Harrachis, qui viennent d'avoir la licence de leur entraîneur Sid-Ahmed Slimani, enfin autorisé à s'asseoir sur le banc de touche, ne jurent que par la victoire afin de s'extirper de cette fatidique dernière place dans laquelle ils se sont enlisés depuis l'entame de la saison. Le "Difaâ", qui reste sur un nul "at home" devant la JSMS (1-1), aura intérêt à renforcer sa défense pour parer à toute mauvaise surprise.

Enfin le dernier match de cette ultime journée de l'aller aura pour théâtre le stade de l'Unité Maghrébine de Béjaïa entre la JSMB (15e - 10 pts) et l'OM Arzew (10e - 17 pts). Les hommes du coach suisse-tunisien Moez Bouakaz, qui partagent la dernière place avec l'USMH, sont condamnés à engranger les trois points afin de se réconcilier avec leur public et surtout entamer l'opération "sauvetage", alors que l'OMA tentera de réaliser un "truc" en terre béjaouie.

Ligue 1 : le CRB pour se racheter, choc à Constantine



Battu dans le derby algérois par l'USMA (1-0), le leader du championnat de Ligue 1 de football, le CR Belouizdad, accueillera le MC Oran avec l'intention de se racheter et éventuellement décrocher le titre honorifique de champion d'automne, alors que son dauphin le MC Alger sera en péril à Constantine pour défier le CSC, à l'occasion de la 15e journée prévue samedi.

Le Chabab (1er, 28 pts), impuissant face à une équipe de l'USMA plus volontaire, est appelé à réagir face au MCO (3e, 19 pts), qui reste sur une défaite à domicile face à son voisin de l'ASO Chlef (1-2).

Même si les Belouizdadis partiront largement favoris dans leur antre du 20-Août-1955, il n'en demeure pas moins que leurs dernières victoires arrachées au forceps devant leur public, laissent dégager quelques insuffisances, d'où la nécessité de rester vigilants face à une équipe oranaise capable du meilleur comme du pire.

Le MCA (2e, 24 pts), auréolé de sa qualification en quarts de finale de la Coupe arabe, effectuera un déplacement périlleux à l'Est du pays pour affronter le CS Constantine (3e, 19 pts), dans un duel qui promet en intensité. Si le "Doyen" aspire à rester au contact du leader, le CSC aura à coeur de confirmer ses derniers bons résultats.

Positionnées juste derrière le leader et son dauphin, l'AS Aïn M'lila, la JS Saoura et

l'USM Bel-Abbès, qui comptent le même nombre de points que le MCO et le CSC, vont livrer un duel à distance pour s'emparer de la troisième place.

Si l'ASAM et la JSS seront en appel en déplacement pour affronter respectivement le Paradou AC (16e, 11 pts) et l'ES Sétif (13e, 14 pts), l'USMBA aura l'avantage de jouer à domicile face à l'USM Alger (10e, 17 pts), ce qui pourrait faire la différence.

La JS Kabylie (8e, 18 pts), invaincue depuis la 9e journée, sera privée de son public, huis clos oblige, lors de la réception du NC Magra (11e, 15 pts), dans un match qui devrait, a priori, revenir aux "Canaris".

Toutefois, les gars de Magra ne comptent pas effectuer le voyage à Tizi-Ouzou en victime expiatoire, eux qui restent sur deux victoires de rang, dont une en déplacement.

L'ASO Chlef (11e, 15 pts) qui a le vent en poupe avec un bilan de 7 points pris sur 9 possibles, aura à coeur de confirmer sa bonne santé dans son jardin de Mohamed-Boumezzrag, face au CA Bordj Bou Arréridj (8e, 18 pts), qui souffle le chaud et le froid depuis le début de la saison.

Enfin dans le bas du tableau, le choc des mal classés entre l'US Biskra (13e, 14 pts) et le premier relégable le NA Hussein-Dey (15e, 12 pts) sera certainement âprement disputé.

Une défaite de l'une ou de l'autre équipe serait lourde de conséquence.

AMINE.M

Finale du Mondial des clubs de Football : l'Algérien Ghorbal quatrième arbitre



L'arbitre international algérien Mustapha Ghorbal a été désigné par la commission d'arbitrage de la fédération internationale de football (Fifa), en tant que quatrième arbitre de la finale de la Coupe du monde des clubs 2019, prévue samedi entre Liverpool (Angleterre) et Flamengo (Brésil) au Khalifa international stadium (18h30, algériennes).

Cette rencontre sera dirigée par un trio arbitral du Qatar composé d'Abdulrahman Al-Jassim, assisté de ses compatriotes Taleb Al-Marri et Saoud Almagaleh. L'arbitre assis-

tant algérien Mokrane Gourari a été retenu en tant que cinquième arbitre.

Rappelons que Ghorbal a officié le match d'ouverture du mondial 2019 remporté par le club qatari d'Al-Sadd, où évolue l'attaquant international algérien Baghdad Bounedjah, face aux Néo-calédoniens d'Hienghène Sport (3-1, a.p.).

Liverpool s'est qualifié pour la finale en dominant sur le fil les Mexicains de Monterrey (2-1), alors que Flamengo a éliminé les Saoudiens d'Al-Hilal (3-1).

Mouloudia d'Alger : Réunion Sakhri – Casoni pour la résiliation du contrat

Une semaine jour pour jour après la décision de son limogeage de la tête de la barre technique du Mouloudia d'Alger, le technicien français, Bernard Casoni, s'est résigné à résilier son contrat, comme exigé par le directeur sportif, Fouad Sakhri. Bien qu'il soit loin de vouloir quitter son poste sans encaisser ses cinq mois de salaires impayés et surtout ses indemnités de limogeage, comme stipulé clairement dans son contrat le liant au Mouloudia, Bernard Casoni a accepté de rencontrer Fouad Sakhri pour discuter des modalités de résiliation du bail liant les deux parties, avec l'espoir de trouver un compromis qui sied aux deux parties. Accompagné de son adjoint, Hakim Malek, lui aussi limogé de la barre technique, et de leur avocat, le technicien français et son bras droit se sont donc présentés hier, en milieu d'après-midi, au siège du club pour régler toute cette affaire avec le directeur sportif.



Pour l'heure, rien n'a filtré sur le déroulement de cette réunion, au moment où nous mettons sous presse, mais une chose est sûre, Casoni ne poursuivra plus son aventure avec le Mouloudia, bien que la décision de son limogeage n'émane pas du conseil d'administration (CA) de la SSPA/le Doyen qui, pour rappel, lui avait renouveler sa confiance jusqu'à la fin de cette année, avant que Sekhri ne décide de l'éjecter contre l'avis du président du CA, Achour Betrouni.

Betrouni prône le limogeage du DS

Par ailleurs, le patron du CA de la SSPA ne semble pas se résigner à lâcher prise dans le conflit qui l'oppose au directeur sportif, Fouad Sakhri. En conflit en raison de la décision prise par le DS de limoger Bernard Casoni, en contradiction avec la décision du conseil d'administration, Achour Betrouni a annoncé que son bureau a prôné le limogeage de Sakhri de son poste de directeur sportif, en attendant que cela soit entériné en haut-lieu, c'est-à-dire par la direction générale de Sonatrach, qui est le propriétaire du club.

C'est ce qu'a confié Betrouni dans une déclaration à l'APS. «Pour le moment, aucune décision officielle n'a été prise à l'encontre de Sakhri. Son limogeage n'a pas encore été notifié, mais c'est à l'ordre du jour. Je tiens à préciser que sur le plan personnel, je n'ai aucun problème avec lui, mais sur le plan professionnel, j'estime qu'il a commis une bêtise.»

La balle est donc dans le camp de la direction de Sonatrach. Une réunion était d'ailleurs prévue pour mardi soir, au siège de la compagnie pétrolière, justement pour prendre des décisions concernant le conflit opposant Betrouni à Sakhri, avant d'être reportée en raison des engagements du PDG.

NA Hussein Dey : Le club dans le rouge, Adjali décrié Le Nasria continue de manger son pain noir

Rien ne va plus au NA Hussein Dey. Le club a concédé mardi dernier, au stade du 20 Août 1955 d'Alger, une nouvelle défaite face au Paradou AC, sur le score de 3 buts à 1, à l'occasion de la 14e journée de la Ligue 1.

C'est le second revers de suite des Sang et Or devant un club du bas du tableau après celui concédé lors de la précédente journée, au stade de Dar El Beïda, face au promu, le NC Magra (0-1).

Les Nahdistes de Lakhadar Adjali, qui misaient beaucoup sur ces deux confrontations afin de sortir la tête de l'eau, se sont complètement «plantés» avec ces deux nouveaux revers. Avec ses 2 victoires, 6 nuls et 6 défaites, le club risque de se retrouver lanterne rouge après la mise à jour du calendrier, surtout que le PAC, dernier actuellement du classement, compte quatre matchs en retard.

Il faut reconnaître que depuis plusieurs journées, l'équipe des Sang et Or n'avance plus.

Et la venue du coach Lakhadar Adjali ne semble pas avoir provoqué le déclic souhaité après la mise à l'écart de Rezki Remane au lendemain de la défaite concédée devant le MC Alger (0-3). Non seulement l'équipe ne gagne plus, mais elle collectionne les contre-performances avec 1 nul et 3 défaites en quatre matchs, dont 3 joués à domicile.

Lors de ces 4 dernières rencontres, l'équipe n'a inscrit qu'une réalisation pour 5 buts encaissés. C'est dire qu'aujourd'hui, en dépit du fait que le coach reste un enfant du club, il ne bénéficie plus du soutien qu'il avait auprès des supporters. Certains demandent même son départ afin de provoquer le déclic.

En plus des mauvais résultats, le NAHD traverse une grave crise financière, puisque de nombreux joueurs n'ont pas perçu plusieurs mois de salaires. Les résultats d'aujourd'hui sont aussi la conséquence d'une gestion chaotique des dirigeants du club, à leur tête Bachir Ould Zemrli. Refusant de partir comme l'avaient réclamé les supporters à la fin de la saison précédente, celui-ci continue de diriger le club à distance via Mourad Lahlou.

Mais avec la libération de nombreux titulaires (plus d'une quinzaine) et leur remplacement par de jeunes joueurs et d'autres éléments issus de divisions inférieures, le résultat ne aurait pu être différent. Il faudra plus que l'envie des joueurs pour espérer réussir le maintien en fin de saison.



Match DRB Tadjenanet – ES Sétif : Des employés de Winamax en garde à vue



Des employés de l'entreprise française de pari sportif Winamax ont été auditionnés sous le régime de la garde à vue dans l'affaire des paris frauduleux concernant un match du championnat ayant opposé le DRB Tadjenanet à l'ES Sétif (3-2) en 2018. C'est ce qu'a annoncé dans son édition d'hier le journal L'Equipe. Des grosses mises auraient été placées sur le score exact de la partie, à savoir 3 à 2 en faveur de Tadjenanet.

Du coup, Winamax a pris la décision de placer sous surveillance les paris de la confrontation DRB Tadjenanet – ES Sétif. Mais à quelques

heures du coup d'envoi de ladite rencontre, les traders suppriment la possibilité de parier sur le score du match.

C'est le moment choisi par les employés de Winamax, au courant de l'affaire, de placer de petites sommes chez d'autres opérateurs. Un employé aurait ainsi empoché 1200 euros pour 30 euros de mise. La Fédération algérienne de football avait annoncé dans un communiqué publié en mai dernier qu'elle «a collaboré pleinement dans ce dossier avec le département intégrité de la FIFA, en fournissant toutes les informations et données nécessaires y afférentes». A. C.

Coupe d'Algérie : Zetchi explique la modification du calendrier



Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheïreddine Zetchi, a expliqué la modification apportée au calendrier des 32es et 16es de finale de la Coupe d'Algérie par le déroulement du scrutin présidentiel, insistant sur ses «bonnes relations» avec son homologue de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar.

«J'ai toujours entretenu de bonnes relations avec le président de la LFP Medouar, qui s'est retrouvé contraint d'apporter des changements à la programmation du championnat, eu égard au déroulement de la dernière élection présidentielle, ce qui a amené à modifier le calendrier de la Coupe d'Algérie des deux prochains tours», a indiqué Zetchi dans une vidéo diffusée sur le site de la FAF. Les changements opérés sur la programmation des rencontres des 32es et 16es de finale de «Dame Coupe» ainsi que sur la dernière

journée de la phase aller du championnat de Ligues 1 et 2 «ont donné lieu à certains commentaires et à des écrits de presse qui sont complètement sortis de leur cadre sportif», regrette l'instance fédérale.

Il rassure sur sa relation avec Medouar

La FAF a qualifié de «fabulations» les «menaces» de retrait de confiance au président de la LFP par son Bureau fédéral. «La LFP est en train d'accomplir son travail dans des conditions difficiles. Elle est souvent sous pression. Nos relations avec cette instance sont bonnes, même s'il existe parfois des divergences d'idées, mais ça reste dans un cadre respectueux, dans l'intérêt du football national. Nous n'avons jamais eu des conflits avec quiconque. Je regrette des titres parus dans certains journaux, c'est franchement honteux à ce niveau-là», a souligné Zetchi.

Huit fruits et légumes qui facilitent la vie

Des mini pommes pour le snacking, une banane dont la peau se mange ou un avocat sans noyau : les cultivateurs et les marques se plient en quatre pour nous faire consommer plus de fruits et légumes. Ces huit innovations étonnantes qui facilitent la vie rencontreront-elles le succès escompté ?

Inventés dans le but de faciliter leur consommation, ces fruits ont été modifiés par la science pour nous épargner la corvée d'épluchage ou faciliter leur transport ou leur usage.

La pomme miniature pour le snacking

Issue d'un croisement entre la Gala et la Pacific Rose, la pomme Rockit est la plus petite pomme du monde, à peine plus grosse qu'une balle de golf. Vendue en tube transparent, elle a été inventée en Nouvelle-Zélande. Avec une saveur sucrée et parfumée, une chair bien juteuse et une peau très fine, cette pomme a été pensée pour le snacking afin de remplacer les barres chocolatées.

La châtaigne qui s'épluche plus facilement

Cela faisait 40 ans qu'une nouvelle variété de châtaigne n'avait pas été. C'est chose faite avec la châtaigne Bellefer, issue d'un partenariat entre l'Inra, le CTIFL (Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes) et Invenio (Station d'expé-

rimentation de la filière fruits et légumes en Nouvelle Aquitaine). Conçue spécialement pour l'industrie (fabrication de purée de marron, yaourts, pâtisserie...), elle est plus petite, s'épluche très facilement et possède un goût de marron sucré très prononcé.

La salade spéciale sandwiches

Mise au point par Gautier semences, la Rubygo-1 est une nouvelle variété de laitue multicolore dont la forme « permet une couverture optimale sur le pain », d'après l'entreprise. Ses feuilles carrées et plates de 10 cm environ ne nécessitent pas de recoupe -- ce qui limite les pertes -- et s'adaptent parfaitement aux burgers, sandwiches en pain de mie ou buns ronds. Dénuée d'amertume, cette salade est en outre résistante aux bio agresseurs et offre un bon rendement.

La pastèque carrée

Couramment vendues au Japon et en Corée, les pastèques carrées sont obtenues simplement en plaçant le fruit dans un moule carré pendant sa croissance. Le premier objectif est bien entendu de faciliter le transport et le stockage, mais ces pastèques sont aussi vendues comme produit de luxe pour être offertes en cadeau.

L'avocat sans noyau

Lancé en 2017 par l'enseigne Marks



& Spencer, l'avocat sans noyau a été conçu dans le but d'éviter les blessures consécutives aux manipulations des gens qui s'entaillent la main en essayant d'ôter le noyau. D'une taille de 5 et 8 cm et de forme allongée, il ressemble davantage à un mini concombre et possède une peau comestible.

Le kiwi sans poils

Le Nergi, un petit kiwi à la peau fine et lisse pas plus gros qu'une petite tomate. Mis au point en Nouvelle-Zélande par le laboratoire Plant and Food Research, il est issu d'une variété naturelle, le kiwifruit (Actinidia arguta), qui a été améliorée pour le rendre moins fragile et

pour permettre sa commercialisation. Bien sucré et encore plus riche en vitamine C que le kiwi classique, son principal atout est bien entendu de pouvoir être consommé avec la peau.

La pomme de terre qui cuit deux fois plus vite

La pomme de terre Rose Anne cuit en à peine 12 minutes à l'autocuiseur contre 20 minutes pour les variétés équivalentes à chair ferme. Autre particularité de cette pomme de terre : elle se décline en deux coloris (rose pâle et rose foncé). « La Rose Anne est issue d'un croisement entre la Phurega et la Tuberosum, détaille Frédéric Champion,

responsable des achats chez Pom-leg.

La banane dont la peau se mange

Elle s'appelle Mongee et n'est pour l'instant disponible qu'au Japon. Cette banane a été obtenue en congelant les jeunes plants de bananiers à -60 °C, puis en les dégelant avant de les replanter à 27 °C. Un traitement de choc qui amène la banane à pousser en neuf mois seulement, ne laissant pas le temps à la peau de se former. L'autre intérêt de cette technique est qu'elle permet de se passer des pesticides, abondamment utilisés pour les bananes classiques.

L'anorexie

L'anorexie touche des jeunes filles et des jeunes femmes, plus rarement des hommes. Parce qu'elles ont peur de grossir, les anorexiques vivent les yeux rivés sur leur balance, se réjouissant dès qu'elles perdent du poids. L'amaigrissement extrême, l'isolement, les problèmes psychologiques peuvent avoir des conséquences graves, mettant en jeu leur vie. L'anorexie touche majoritairement des jeunes filles, mais aussi des garçons. Quelles sont les principales caractéristiques de cette maladie ? L'anorexique réduit ses prises alimentaires pour ne pas grossir et perdre du poids. Certaines anorexiques font aussi des crises de boulimie après lesquelles elles se font vomir. D'autres ont également

recours à des médicaments pour éliminer plus facilement ce qu'elles mangent ou pour couper la faim. Au fil du temps, l'amaigrissement extrême s'accompagne de problèmes de santé : arrêt des règles, mauvais fonctionnement du tube digestif, maux de tête, insomnies... Un cortège d'affections qui pourraient disparaître si l'anorexique se remet à manger mieux et reprend du poids. L'anorexie mentale doit être diagnostiquée rapidement afin de mettre en place un suivi diététique, médical et psychologique pour sortir la patiente d'une pathologie potentiellement mortelle.

L'adolescence, une période déterminante

On a longtemps pensé que tout se



jouait dans les premières années... Aujourd'hui, l'adolescence s'impose comme un état à part entière et s'avère être une période déterminante : c'est le moment où tout se joue, avec les cartes distribuées dans l'enfance. L'adolescence a donc ses mécanismes propres et ses pathologies spécifiques : anorexie, fugue, suicide, toxicomanie... Dans le cas de l'anorexie, les parents sont en « première ligne » : ils sont les premiers témoins et, souvent, les premiers médecins.

Le dentifrice au charbon est-il efficace pour blanchir les dents ?

Qui ne rêve pas d'avoir un sourire éclatant sans passer par la case dentiste ? Le dentifrice à base de charbon végétal, réputé blanchir les dents de manière « naturelle », est-il réellement efficace et sans danger ? Le charbon végétal a gagné en popularité ces dernières années après que des stars en ont fait la promotion sur les réseaux sociaux. Obtenu en brûlant du bois ou d'autres matières organiques (écorces de noix de coco, coquilles de noix, bambou...), le charbon végétal a la propriété de filtrer certaines molécules et donc de traiter les intoxications et de faciliter la digestion. Mais il est aussi utilisé pour ses propriétés abrasives dans certains dentifrices, qui vantent son effet pour blanchir les dents.

De nombreux effets délétères

Une propriété largement exagérée, si l'on en croit une étude publiée en mai 2019 dans la revue British Dental Journal. D'après les auteurs, leur capacité de blanchir les dents ne repose sur aucun fondement scientifique et ces produits peuvent même s'avérer dangereux. En effet, l'effet abrasif du charbon peut endommager l'émail à long terme, qui ne peut pas se régénérer. Avec comme conséquence une hypersensibilité au froid, au toucher et à la mastication, ainsi qu'une vulnérabilité aux caries. Pire : cela risque de jaunir les dents, car l'usure de l'émail laisse apparaître la dentine, plus foncée. Et les méfaits ne s'arrêtent pas là. Seuls 8 % des 50 dentifrices étudiés contiennent du fluor, un minéral qui protège les dents. Et chez les rares dentifrices en contenant, le fluor est absorbé en grande par-

tie par le charbon. Enfin, une accumulation de charbon dans des régions lésées périodontales est susceptible d'entraîner une décoloration grise des tissus et une abrasion de la gencive, douloureuse et peu esthétique.

Vouloir se blanchir les dents : quelle conclusion ?

Selon les chercheurs, il est préférable de s'en tenir à une pâte dentifrice ordinaire à base de fluor et de se méfier des publicités alléchantes. Sachez que la couleur naturelle plus ou moins jaune des dents est génétique et ne peut pas être modifiée. En revanche, les tâches jaunes sur la couche externe de l'émail peuvent être éliminées, en adoptant certaines règles d'hygiène et astuces simples qui blanchissent les dents.

Déjeuner au travail 5 astuces pour bien manger



Au travail, il est souvent compliqué de manger équilibré, mais voici en cinq conseils ce que vous pouvez mettre en place pour y parvenir aisément.

Emporter un plat maison

C'est un grand classique pour bien manger même au travail. La veille ou le week-end préparez-vous un plat équilibré avec des féculents/légumineuses, de la viande, du poisson ou des œufs (ou aucun des trois derniers cités selon votre régime alimentaire) et une quantité suffisante de matière grasse (deux cuillerées à soupe d'huile d'olive ou de colza, ou un peu de crème fraîche).

Convaincre ses collègues de travail de faire de même

Si ce conseil semble simple, il est moins applicable lorsque vous vous retrouvez à manger tout seul dans la salle de repos tandis que toute votre équipe se trouve au restaurant ou au snack d'à côté. Argumentez sur les bénéfices santé et économique pour que vos collègues vous rejoignent dans votre nouvelle démarche.

Dénicher la bonne adresse

Les bars à salade ou les petits restaurants et snack « healthy » se multiplient comme des petits pains. Cherchez bien autour de votre lieu de travail s'il n'en existe pas un. C'est le bon plan pour concilier un bon déjeuner entre collègues et un repas équilibré.

Aller à la supérette

Vous avez oublié votre plat maison et aucun bar à salade ou restaurant convenable à l'horizon ? Cherchez une supérette : un peu de crudités, du saumon fumé (ou du tofu pour les végétariens), un laitage et un fruit feront très bien l'affaire et pas besoin de cuisson.

Se faire plaisir de temps en temps

Et oui, même si bien manger rime quelquefois avec rigidité, il faut plutôt éviter d'être rigide pour bien manger durablement. De temps en temps, pour un événement particulier ou parce que vos collègues et vous-même en avez envie, accordez-vous un petit restaurant à burger, une pizzeria, etc. Prenez tout de même garde au coup de barre postprandial : faites-vous plaisir, mais toujours avec modération.

Monoxyde de carbone Une campagne de sensibilisation sur ce tueur silencieux

La direction de la protection civile de la wilaya de Bordj Bou Arreridj a lancé cette semaine une campagne de sensibilisation sur les dangers des gaz brûlés. Ce phénomène qui prend de l'ampleur dans la wilaya fait des morts chaque année.

Ce qui devra pousser la population à prendre les dispositions nécessaires pour l'éviter. Ce que les agents de la protection qui interviennent à chaque fois pour sauver des vies humaines œuvrent à combattre eux aussi. Avec l'aide des représentants de la Sonelgaz et de la direction de la Santé et celle du Commerce, les mêmes agents expliquent aux citoyens à chaque halte de la caravane organisée à cet effet la nécessité d'aérer leur foyer pour permettre l'évacuation de ces gaz brûlés qui causent des asphyxies mortelles. Ils insistent également sur l'obligation de faire appel à des professionnels pour l'installation de chauffage ainsi que l'importance de l'achat de produits de qualité. Les appareils défectueux et la mauvaise installation peuvent être la cause de ces gaz mortels. Les agents de la protection civile ont même expliqué aux habitants, au cours de la caravane lancée à partir de la daïra de Ras El Oued, la conduite à tenir en cas d'émanation de gaz. Un geste simple pourrait permettre de préserver toute une famille, ont-ils indiqué. Notons que 30 cas d'asphyxie aux gaz brûlés ont été enregistrés. 67 personnes ont été sauvées d'une mort certaine. Malheureusement, deux victimes ont péri sur place. Il s'agit d'un habitant de la commune de Haraza à l'ouest de la wilaya, et d'un autre à El Hamadia au sud.



Nouvelles de Mascara, Logements ruraux : Sans électricité

Des citoyens ayant bénéficié d'une aide à l'habitat rural ont enfin achevé les travaux de construction de leur logement, mais faute de raccordement à l'électricité, hélas, ils ne peuvent les occuper.

Si Abdelkader qu'on a rencontré à proximité de son logement disait : « on remercie l'Etat pour cette aide qui m'a permis de construire un logement, malheureusement, je ne suis pas en mesure de déboursier le montant nécessaire pour me raccorder à l'électricité sur plusieurs dizaines de mètres. Un seul pylon coûte plusieurs millions. Nous voilà donc coincés. on ne peut ni abandonner cette maison ni l'occuper sans électricité. Pour ce problème qui touche plusieurs citoyens, quelle est la solution ?



Période hivernale Retour de la pluie tant attendue

Les pluies de retour avec l'arrivée de l'automne font la joie des fellahs.

Les températures ont légèrement fléchi. Les dernières chutes de pluie ont fait craindre le pire aux habitants de la région de beni chougrane, notamment les mal-logés des vieux quartiers populaires, dans les grandes agglomérations ou les maisons menaçant ruine et toujours occupées par des familles. En dépit de tous les efforts des pouvoirs publics pour éradiquer le vieux bâti et l'habitat précaire, le problème n'est pas entièrement réglé pour ainsi dire et les intempéries causent le plus souvent des dégâts. Des instructions fermes ont été données pour le curage systématique des cours d'eau et des voies de canalisation, des plans d'eau et des oueds et rivières à travers tout le territoire de la wilaya de Mascara.

L'on a appris qu'après les dernières précipitations pluviales qui n'ont pas dépassé le seuil des 4 mm, les rues et artères et même les axes routiers de circulation sont devenus impraticables. Pour parer à de telles déconvenues, toutes les dispositions doivent être prises afin de juguler les phénomènes de dévastation des cultures à proximité des oueds où généralement l'on constate amèrement la perte des motos-pompes englouties par les eaux.

Le trafic routier est le plus souvent interrompu. les services techniques des travaux publics font tout pour évaluer la situation et envisagent des mesures lors des chutes de pluies torrentielles qui s'abattent sur la wilaya de Mascara. Des campagnes de sensibilisation sont menées à plusieurs niveaux pour sensibiliser les citoyens sur les dangers imminents de la mauvaise utilisation des moyens de chauffage à l'intérieur des foyers et les accidents qu'ils occasionnent faute de voies d'aération et d'évacuation des gaz brûlés.

Plusieurs ruelles principales de la Cité de l'émir ont été inondées en ce début de soirée du dimanche, suite aux premières pluies de l'automne. Les eaux pluviales se sont infiltrées dans beaucoup de maisons et dans les commerces.

La circulation automobile a été difficile et coupée dans certains quartiers. Toutes les mesures doivent d'être prises pour cerner comme il se doit les conséquences des intempéries.

le travail bâclé a été mis à nu par ces pluies au vu de la dégradation, dans plusieurs localités de la wilaya, des routes et des chaussées devenues difficilement praticables. Dans les vieilles bâtisses précaires, les occupants ont passé une nuit blanche craignant tout éventuel effondrement ou glissement de terrain.



Agriculture Une récolte record, mais ...



La wilaya, qui a enregistré une récolte de plus de 1,4 million de quintaux de céréales à la fin de la campagne moisson battage, a consacré 78.500 hectares à cette filière, sur lesquels 58.600 ont été orientés vers le blé dur qui est la spécialité de la région. Le reste de la surface exploitée a été répartie entre l'orge (13.900 hectares), le blé tendre (5.310 hectares) et l'avoine avec 690 hectares. La direction des services agricoles qui suit l'opération assure que les quantités de semences et d'engrais qu'il faut sont disponibles avec 93.750 quintaux pour les premières et 7.205 pour les secondes. Elle précise que tous les dossiers déposés pour l'octroi du crédit RFIG, à savoir 220, ont été acceptés. 120 d'entre eux ont été déjà transmis à la banque. Elle note un engouement pour cette formule qui permet le financement de la campagne labours-semailles. Les services de la DSA, qui rappellent que seuls 24 dossiers ont été déposés l'année dernière à la même période, prévoient la réception de 600 dossiers à la fin de la saison agricole. Ce qui peut améliorer l'encadrement d'une filière qui souffre en plus de la faiblesse de l'irrigation, de l'utilisation de méthodes archaïques dans la production. Malgré la surface qui lui est consacrée, soit 43 pour cent de la surface agricole utile, la céréaliculture ne donne pas le rendement attendu comme le montre le taux de productivité qui ne dé-

pas pas les 20 quintaux par hectare. Ce qui suffit à peine à faire marcher les exploitations agricoles qui sont, il faut le rappeler, les plus nombreuses avec près de 30 mille unités entre EAC et EAI.

Avec la récolte de l'année écoulée, qui est pourtant la meilleure des 5 dernières, et sans doute parmi les plus réussies depuis l'indépendance, la filière a réalisé un chiffre d'affaires de 4,526 milliards de dinars. Elle a fait moins que l'oléiculture et surtout l'arboriculture qui occupent pourtant une surface nettement inférieure. La première a réalisé 5,817 milliards de dinars. La seconde approche les 8 milliards, soit presque le double de la céréaliculture.

C'est paradoxalement la production animale qui fait le bonheur de la wilaya, qui n'est pas connue d'ailleurs comme terre d'élevage, avec un chiffre d'affaires significatif de 34,5 milliards de dinars. Ce qui ne permet pas toutefois à la wilaya, malgré des traditions certaines, de s'imposer dans le domaine agricole.

Elle occupe une position peu reluisante au niveau national. Elle est 39e sur les 48 wilayas.

Et dire qu'elle était à vocation agricole.

Heureusement qu'elle a d'autres activités, comme l'industrie, qui lui ont permis de sauver la mise et même de se faire un nom au niveau national et international.

Travaux publics Réhabilitation de la route entre Haraza et le CW 41



Les habitants de la commune de Haraza attendent depuis des années la réhabilitation de la route qui lie cette dernière au chemin de wilaya 41.

Ce chemin de wilaya qui mène vers la RN5 en passant par El Mehiri est synonyme de désenclavement pour la commune qui se trouve à l'extrême ouest de la wilaya de Bordj Bou Arreridj.

Malheureusement, la route qui traverse plusieurs villages de la commune est dans un état déplorable.

Ce qui n'encourage pas les gens à s'installer dans la région qui souffre également des activités économiques.

Même le transport qui peut aider les habitants à satisfaire leurs besoins dans les autres communes n'est pas favorisé par cette situation. Les professionnels du secteur sont très rares à couvrir la liaison Haraza.

L'APC a bien essayé de prendre en charge cet aspect. Mais seulement 2,5 kms ont été modernisés. Il en reste 16 kms à réhabiliter. Pour les services concernés, ce tronçon qui est dans un état de détérioration certain nécessite plus de 10 milliards de centimes pour sa réhabilitation. Les habitants comptent sur le wali de Bordj Bou Arreridj pour exaucer ce rêve qui pourrait transformer leur vie.

Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
Quotidien National d'Information

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

RÉDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DÉFUSION

QUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

20 secrets pour attirer de nouveaux clients

Trouver de nouveaux clients n'est pas une tâche facile. Vous trouverez 20 astuces pour les attirer.

Définissez bien votre cible

C'est le B.A.ba du vendeur. Inutile de vous lancer dans la conquête de nouveaux clients si vous ne savez pas vraiment qui vous cherchez... Dressez un portrait robot du client type susceptible d'acheter votre produit ou service. Détaillez ensuite quelles sont ses envies, ses attentes, ses habitudes et les lieux où il va trouver l'information sur les produits : une enquête digne des plus mémorables parties de Cluedo !

Faites-vous connaître de votre cible

Une fois votre cible définie, tentez de la toucher en communiquant sur l'entreprise et son offre. Encart publicitaire dans la presse, distribution de flyers, envoi d'e-mailing... À vous de définir le moyen de communication idéal pour toucher votre cible.

Étoffe votre réseau

Vous cherchez de nouveaux clients ? C'est peut-être alors le moment de sortir de votre tanière de chef d'entreprise et d'aller à la rencontre de nouvelles personnes qui pourraient vous présenter à de futurs clients. Où aller à la pêche au contact ? Dans les clubs business, sur des événements locaux ou liés à votre secteur d'activité...

Exploitez vos réseaux

Vous avez scrupuleusement suivi le précédent conseil, bravo ! Mais tout le travail reste encore à faire ! Car il ne suffit pas de donner sa carte de visite pour gagner un nouveau client... Alors soyez proactif, reprenez rapidement contact et proposez vos services ou contacts : la meilleure recette pour récolter de l'aide de votre réseau.

Communiquez sur les réseaux sociaux

Tout le monde le dit, aujourd'hui les marques doivent être présentes sur les réseaux sociaux. Certes, mais encore faut-il savoir bien les utiliser ! Créer une page Facebook oui, mais si vous l'animez régulièrement avec des infos qui peuvent intéresser les clients par exemple.

Encouragez les clients satisfaits à témoigner

Car ce sont eux vos meilleurs ambassadeurs. Ces clients pourront lancer un bouche à oreille élogieux sur votre produit qui se répandra et touchera vite des clients potentiels déjà tout acquis grâce à cette recommandation d'un tiers en qui ils



ont confiance. Quoi rêver de mieux ?

Placez-vous en expert

Qu'est-ce qui convaincra les clients d'aller chez vous ? De savoir que vous êtes le meilleur. Et comment leur faire passer cette idée ? En vous plaçant en expert du domaine, à travers la rédaction d'un ouvrage spécialisé, en postant sur les réseaux sociaux des articles axés conseil ou en intervenant dans les fameuses « tribunes d'experts » des magazines. Une petite dose de travail supplémentaire pour un effet max.

Bâtissez un site internet efficace

Aujourd'hui la plupart des consommateurs commencent par faire un tour sur Internet avant de se décider dans leurs achats. Alors concentrez vos efforts sur la réalisation d'un site Internet efficace. Celui-ci doit être clair, précis et bien agencé. Veillez également au style : un site « vieillot » ne boostera pas l'impulsion d'achat !

Diversifiez votre offre

Si votre produit ou service n'attire pas suffisamment de clients, une des solutions reste d'en proposer un autre. Une idée simple, voire même simpliste, mais qui peut faire son effet ! Analysez la tendance de votre marché et réfléchissez bien à ce que votre cible attend... Il ne vous reste plus qu'à surfer sur la vague du succès.

Améliorez votre démarche commerciale

Parce qu'il est rare qu'un client vienne tout seul sonner à votre porte en dégainant son stylo, prêt à signer le contrat, il vous sera utile d'améliorer votre commercial ! Coaching, formation ou lecture assidue d'ouvrages spécialisés... tous les moyens sont bons pour devenir un meilleur vendeur.

N'ayez plus peur de la prospection téléphonique

La nuit vous rêvez qu'un téléphone psychopathe vous séquestre dans votre bureau ? Pas de doute, vous êtes victime d'une forme agüe de prospection-phobie ! Alors détendez-vous et relativisez : même les meilleurs vendeurs se font régulièrement raccrocher au nez ! Vous pouvez aussi songer à vous former dans ce domaine pour prendre confiance en vous et améliorer votre efficacité.

Explorez les multiples techniques de promotion

Ne dites pas que vous ne vous êtes jamais laissé convaincre par les techniques marketing mises en place par les industriels pour vous faire acheter leurs produits ? Le fameux « 2 pour le prix d'1 » : un tour de magie ? Non, juste une parfaite compréhension des mécanismes de l'impulsion d'achat... que vous pouvez reprendre à votre compte en la remixant un peu.

Concluez des partenariats

Parce qu'à 2 on est plus fort que tout seul. Non, ceci n'est pas une pub pour Meetic mais bien un

conseil commercial ! En vous associant avec une entreprise qui propose une offre complémentaire à la vôtre, vous vous offrez une plus grande visibilité et étoffez votre réseau.

Améliorez votre offre à partir des retours de vos clients

Ils n'ont peut-être pas un diplôme de marketing en poche mais ce sont tout de même eux qui vous conseilleront le mieux pour optimiser votre offre.

Rénovez votre image

Un client vous demande si c'est votre papi qui a dessiné votre logo ? Il est peut-être temps de rafraîchir votre image en lui donnant un coup de jeune ! Et parce que le passage par la case lifting ne fonctionne pas que pour les femmes, votre marque connaîtra elle aussi un succès renouvelé !

Améliorez votre référencement

Car peu de gens auront le réflexe d'appeler le plombier dont le site est référencé sur la page 12 des résultats dans Google... Alors investissez et offrez-vous les conseils de spécialistes du référencement : efforts garantis sur le chiffre d'affaires annuel !

Apprenez à optimiser vos rendez-vous clients

À moins que vous maîtrisiez l'art de l'hypnose, ce qui pourrait vous faciliter grandement la tâche pour convaincre le client qui est en face de vous, il va vous falloir appren-

dre à conclure efficacement vos rendez-vous commerciaux. Un art subtil dont vous pourrez percer les secrets en consultant les livres d'experts qui ont fait leurs preuves.

Observez votre marché et inspirez-vous des bonnes idées des concurrents

Souvenez-vous : comment faisiez-vous pour avoir de bonnes notes quand vous étiez au CP ? Vous vous placiez à côté du premier de la classe pour copier ! Aujourd'hui il ne s'agit plus de copier mais de bien étudier le positionnement de vos concurrents pour détecter leurs bonnes idées, celles qui attirent à eux tous vos clients potentiels.

Trouvez de nouveaux réseaux de distribution

Prenez-vous pour Les Experts et partez à la chasse aux indices qui vous permettront de définir les lieux que fréquentent vos clients potentiels. Une fois ces lieux définis, creusez-vous la tête : il doit bien y avoir un moyen d'en faire un point de vente de votre offre...

Faites preuve d'imagination

Toutes les idées qui vous permettront de soigner votre image et de vous rapprocher de votre cible sont bonnes à prendre. Organisation d'ateliers pratiques, opérations marketing décalées... Réalisez un brainstorming avec vos salariés et laissez venir toutes les propositions, même les plus improbables.

k.s

Adaptation de produit

L'adaptation de produit correspond au processus où un produit est changé pour répondre aux besoins des clients dans un marché autre que celui dans lequel on le fabrique. L'adaptation peut constituer une part importante de la stratégie d'une entreprise qui souhaite vendre ses produits dans un pays étranger.

On peut adapter un produit pour diverses raisons, notamment pour les suivantes :

- se conformer aux lois et aux règlements étrangers comme les exigences en matière d'étiquetage ;
- rendre le produit plus attrayant pour une clientèle étrangère en changeant son emballage, sa taille, son prix ou même sa marque.

s.i



Analytique web

L'analytique Web permet à une entreprise de recueillir des données sur les visiteurs qui se rendent sur son site Web ou qui y naviguent, en plus de mesurer et d'évaluer le trafic.

Les données recueillies avec l'analytique Web fournissent de l'information sur ceci :

- Le nombre de visiteurs
- Le nombre de pages consultées
- Le mode d'accès au site (par exemple, en cliquant sur une annonce)
- La durée moyenne des visites sur une page
- Le mode de navigation sur le site
- Le moment où les visiteurs quittent

le site

- Les éléments qui motivent les visiteurs à agir lorsqu'ils sont sur le site (par exemple, en cliquant sur une fonction spéciale)

En utilisant l'analytique Web, les entreprises peuvent mieux comprendre le comportement de leurs clients, et améliorer le rendement de leur site et l'expérience proposée pour augmenter leur taux de conversion (nombre d'achats ou d'autres actions souhaitées effectués sur le site).

Il existe de nombreux outils d'analytique Web, dont Google Analytics, une option populaire gratuite.

s.i

Le Monde

De l'administration

Quotidien National d'Information

**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST RESERVÉ
POUR VOS PUBLICITÉS**

Pour plus de détails contactez nous au :



023 95 70 70

Ou par Email au :



monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SAUM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145616147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIEUSION

QUEST-CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

Aménagement urbain

Où sont passés les services chargés du suivi ?

La ville de Maoussa est entrain de subir un aménagement à travers le boulevard qui n'est que le prolongement de la RN 14. Les travaux effectués jusqu'à présent ont en premier lieu causé la destruction de certains arbres de muriers, soit une dégradation de l'environnement et la défiguration de l'ornement de la ville. Ces arbres datent de l'ère coloniale, donc ont un âge avancé et ne peuvent aujourd'hui être remplacés. Les travaux se déroulent d'une manière qui n'est pas conforme, ce qui montre qu'ils s'effectuent en l'absence du suivi et d'hommes connaisseurs de ce genre d'aménagement. Si Mohamed, maçon de son état, disait : «Ce qu'on constate sur le boulevard n'est pas conforme avec la technicité qu'on peut utiliser durant l'aménagement de la ville». En effet, ajoute le maçon, ils ont aménagé les trottoirs, puis ils passent au rigoles, laissant la chaussée en dernier, donc, ils vont revenir au décapage de la chaussée ce qui va automatiquement faire sauter les travaux déjà effectués. c'est du travail bâclé. Si Habib, un retraité de la DTP, dira à son tour : « Pourquoi on n'a pas engagé les travaux du décapage de la chaussée comme prévu, ensuite entamer les trottoirs et les avai-

loirs ? D'ailleurs, ces avaloirs ont été aménagés il y a moins de deux ans et les voilà qui sont saccagés. cette opération doit faire l'objet d'une enquête avant qu'on ne passe à la deuxième opération. » Beaucoup de choses se disent à propos de cette opération et la population de la ville n'est pas contente de ce qui se passe sous

leurs yeux. Si Hadj Ahmed dit : «c'est de la dilapidation des biens du trésor public et nous, habitants de cette ville, on se sent complices.» Les responsables de la Wilaya doivent dépêcher sur le terrain les hommes de métier pour remettre les choses en place avant qu'il ne soit trop tard.



Le RND félicite le peuple algérien pour " sa contribution effective " à la réussite de la présidentielle

On a été agréablement surpris de constater en nous rendant à la poste de la commune de sehailia, à quelques encablures de la daïra de Tighennif, que la préposée au guichet est une femme très jeune mais qui accomplit sa tâche d'une manière exemplaire en se rendant utile et disponible à toutes les demandes des clients de la poste où elle travaille.

Un sourire beat en accueillant les clients qui en dit long sur la courtoisie et l'affabilité de cette guichetière. Les habitants de cette bourgade ne disent que du bien sur elle, chose inhabituelle d'entendre de tels tendres mots de ces habitants qui ne tarissent pas d'éloges à son égard. un vrai cas de figure de prestations de service au sens noble du terme car il est très aisé de décrier une mauvaise situation

dans n'importe quelle administration mais là c'est tout à fait le contraire et il n'y pas photo quand il s'agit de faire l'analogie avec certains bureaux de poste ou la tension est palpable au premier moment de la journée entre les clients et les préposés aux guichets qui sont en

contact permanent avec le public, notamment pendant les périodes du retrait des paies des différentes couches des salariés et travailleurs des divers secteurs d'activité. Il est faux de croire que le succès est seulement réservé aux professionnels et aux gens d'affaires.



Assainissement du foncier industriel

Annulation de 34 projets et des mises en demeures pour 358 investisseur avertis



Dans le cadre de l'assainissement du foncier industriel dans la wilaya de Boumerdes notamment au niveau de la zone d'activité d'Arbatache, on vient d'apprendre que la direction de l'industrie et des mines de la wilaya de Boumerdes à annulé dernièrement 34 contrat de projets industriels dont les propriétaires ont été jugés défaillants alors que 358 autres investisseurs ayant bénéficié d'assiette de terrain dans cette zone pour l'exploiter dans le domaine industriel et dont les projets n'ont pas encore démarré ont leur a envoyé des mises en demeures. Par ailleurs l'on a appris que la direction de l'industrie et des mines à approuvé 783 projets dans différentes spécialités d'activité entre autre des projets spécialisés dans l'industrie alimentaire, dans l'industrie chimique et du médicament ainsi que l'industrie de l'électro ménagers et du plastique. En revanche le projet de la zone d'activité industrielle d'Arbatache récemment créé connaît un avancement remarquable puisque la partie A vient d'être réceptionnée en attendant l'achèvement des deux parties B et C. Pour rappel la zone d'activité d'Arbatache s'étale sur une superficie de 136 hectares et qui sera l'une des zones d'activités les plus importantes à l'échelle national.

Formation régionale

Les procédures d'inventaire et de gestion budgétaire au menu

La Maison de l'environnement de Mascara, sous l'égide du CNFE, assure une formation régionale sur la gestion du budget pour 14 Directeurs de maisons d'Environnement représentant 14 wilayas de l'ouest du pays. Cette formation a été précédée par une autre au niveau d'Alger pour les maisons de l'Environnement du Centre et sera suivie par une autre également au niveau de l'Est du pays puis une conclusion par une formation nationale pour l'ensemble. La formation au niveau de la maison de l'environnement est assurée par M. Oukmoum Laid. En marge de la séance de formation, on a rencontré deux directrices, celle d'Ain Temouchent Mme Fatmi Frid Siham nous a déclaré : «la formation programmée par le CNFE s'avère très importante pour les cadres en particulier sur la gestion des budgets». Par contre Mme Hafyan Keltoum de la Wilaya de Naâma dira quant à elle. «On avait besoin d'un stage du genre sur la gestion du budget et sur la gestion des stocks, aujourd'hui, on est satisfait surtout que tous les moyens sont réunis ». Mme Siham Kortbi Directrice de la maison de l'Environnement dit : «Je suis très contente que la Maison de l'Environnement abrite un stage pareil et je ferai tout ce qui est de mon mieux pour que le stage réussisse et que les stagiaires passent un agréable séjour.»